



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

**Les changements intervenus,  
les actions conduites,  
les projets concrétisés.**

Annexé au projet de délibération soumis à la Séance plénière  
le 19 juin 2017

## Editorial du Président du Conseil Départemental

2016 a été pour la collectivité départementale une année d'adaptation aux mutations apparues en 2015 et de redéfinition de son action. Tout au long de 2016 les élus de la majorité départementale, en lien avec les agents du Département du Bas-Rhin, ont travaillé pour réorganiser l'ensemble des politiques du Département, les rendre plus efficaces, plus transparentes et toujours plus proches des Bas-Rhinois et de leur quotidien.

Ce travail a permis de renforcer les fondations du Département, de faire face au choc budgétaire de 255,5 millions d'euros auquel il devait faire face tout en se renforçant dans ses missions et dans ses vocations. 2016 nous a également permis de renforcer les partenariats avec l'ensemble des associations, des Communes et des entreprises du Bas-Rhin.

Le Gouvernement a baissé de 70 millions d'euros le budget du Département du Bas-Rhin. L'exécutif départemental a réduit au maximum les coûts de fonctionnement de la collectivité afin de maintenir le maximum d'actions à destination des Bas-Rhinois.

Cet effort a déjà porté ses fruits en 2016 avec 1,1 milliard d'euros de budget préservé au bénéfice de l'ensemble des Bas-Rhinois, sans aucune augmentation d'impôts, avec une baisse de l'endettement de 22 millions d'euros et un niveau d'investissement de 156,6 millions d'euros. Soit plus de 1,5 milliard d'euros d'effet levier pour l'économie alsacienne au cours des prochaines années et des milliers d'emplois soutenus.

Cela permet au Département également de répondre présent aux côtés des Bas-Rhinois et des Communes dans l'adversité, à l'image du plan d'aide d'urgence de 1 million d'euros mobilisé par le Département au moment des inondations et intempéries du printemps 2016.

A travers l'ensemble de ces objectifs, le Département travaille au renforcement de l'emploi. La politique de l'emploi du Département du Bas-Rhin constitue la meilleure illustration de la stratégie de l'exécutif : l'économie par l'efficacité. En 2016, le Département du Bas-Rhin a réalisé près de 11,3 millions d'euros d'économies grâce à sa politique de contrôle et au retour à l'emploi de plus de 5 000 allocataires du RSA permis par sa politique d'insertion, en lien avec ses partenaires.

Pour servir les Bas-Rhinois au mieux et mettre en œuvre une action publique modernisée, le Département a suivi des principes essentiels : la pertinence de la dépense publique, le suivi en transparence de l'efficacité du service rendu ou de l'action menée, le renforcement d'une collectivité humaine, à l'écoute de ses usagers, une collectivité qui responsabilise et renforce l'autonomie et la dignité de l'ensemble des publics qu'elle accompagne, une collectivité qui joue pleinement son rôle de locomotive pour l'ensemble des acteurs du territoire avec ses 3 800 agents répartis sur 300 sites dans tout le Bas-Rhin.

Enfin, en 2016, le Département s'est mobilisé pour renforcer et préserver la cohérence et l'attractivité de son territoire, en faisant vivre l'Alsace avec le Département du Haut-Rhin : réouverture de la Maison de l'Alsace à Paris, mise en place d'Archéologie Alsace, mise en place de l'ADIRA Alsace, mise en place de l'ADT Alsace...

La ligne d'action de l'exécutif départemental pour 2016 a été claire : rester aux côtés des Bas-Rhinois, aux côtés des partenaires du Département et des territoires face à leurs difficultés et pour accompagner la réussite de leurs projets.

Frédéric Bierry

<b>Sommaire</b>	
<b>Editorial du Président</b>	<b>2</b>
<b>Les 20 principales délibérations prises par le Conseil Départemental en séance plénière en 2016</b>	<b>5</b>
<b>Des élus actifs</b>	<b>5</b>
<b>Pour l'Alsace</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Maison de l'Alsace à Paris</li> <li>• Le transfrontalier</li> <li>• Le Pôle Archéologique Interdépartemental Rhénan (PAIR) devient Archéologie Alsace</li> <li>• L'ADIRA</li> <li>• L'ADT</li> <li>• Le concours des villes et villages fleuris</li> <li>• La modernisation du statut du repos dominical dans les commerces en Alsace</li> </ul>	<b>6</b>
<b>Les dossiers et projets transversaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Budget Départemental 2016</li> <li>• Les assises de l'engagement</li> <li>• L'ingénierie territoriale</li> <li>• L'Agence Technique d'Ingénierie Publique (ATIP)</li> <li>• Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public dans le Bas Rhin</li> <li>• Le SDIS : pour la sécurité des Bas-Rhinois en 2016</li> <li>• Les actions pour les relations internationales</li> </ul>	<b>8</b>
<b>Pour le développement, l'emploi et l'inclusion sociale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions pour le développement</li> <li>• Les actions départementales pour l'agriculture et le monde rural</li> <li>• Les actions du Laboratoire Départemental d'Analyses</li> <li>• Les actions pour l'emploi et l'inclusion sociale</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>12</b>
<b>Pour la solidarité avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contexte</li> <li>• Une Maison de l'Autonomie plus efficace et plus humaine</li> <li>• Un accueil plus adapté</li> <li>• Une communication renforcée vers le public</li> <li>• De nouvelles réponses adaptées aux changements de la société</li> <li>• Les actions pour les personnes âgées</li> <li>• Les actions pour le logement et la qualité de la vie des seniors et des personnes âgées</li> <li>• Les actions pour les personnes en situation de handicap</li> <li>• Une place active dans la société pour chaque personne en situation de handicap</li> <li>• Handicap : le Département est aussi concerné en tant qu'employeur</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>19</b>
<b>Pour la solidarité avec les enfants, les jeunes et les familles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions pour la protection de la mère et de l'enfant</li> <li>• Les actions pour la Protection de l'Enfance et en faveur de la Jeunesse en danger</li> <li>• Les actions pour les Assistants familiaux</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>23</b>
<b>Pour l'action sociale de proximité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec les travailleurs de l'ombre</li> <li>• La mise en place d'E parcours</li> <li>• Les actions conduites pour la prévention de la radicalisation</li> <li>• L'organisation des Assises des solidarités à Haguenau le 10 novembre</li> <li>• Les actions pour la santé publique</li> </ul>	<b>26</b>

<p><b>Pour l'éducation, le sport et la culture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions éducatives et pour les collèges</li> <li>• Les actions pour le sport et les loisirs</li> <li>• Les actions des Archives départementales</li> <li>• Les actions pour le patrimoine culturel et la mémoire</li> <li>• Le château du Haut Koenigsbourg</li> <li>• Les actions pour la lecture publique</li> <li>• Le Vaisseau</li> <li>• Le soutien du Département au développement artistique</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>29</b>
<p><b>Pour l'habitat, l'environnement, les transports, les routes et les réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions pour l'habitat</li> <li>• Les actions pour l'environnement</li> <li>• Les actions pour les transports</li> <li>• Les actions pour le covoiturage</li> <li>• Les 3 bacs rhénans</li> <li>• Les actions pour les routes</li> <li>• Les actions pour les itinéraires cyclables</li> <li>• Le Service du Parc de Véhicules et Bacs Rhénans et le Parc Départemental d'Erstein</li> <li>• Les Technologies de l'information et de la communication</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>37</b>
<p><b>Les actions conduites sur le territoire de l'Euro Métropole de Strasbourg (EMS)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Département, moteur de la vie de l'agglomération et acteur et cofinanceur majeur de nombreux projets</li> <li>• 24 Millions d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche</li> <li>• L'action sociale et médico-sociale</li> <li>• Les actions pour l'éducation</li> <li>• Pour protéger le territoire de l'EmS du risque d'inondations</li> <li>• Encourager tous les talents dans les quartiers concernés par la Politique de la Ville</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>46</b>
<p><b>Les actions conduites sur le territoire Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions pour le développement et l'emploi</li> <li>• Les actions et projets pour la solidarité et l'habitat</li> <li>• Les actions pour les collèges</li> <li>• Les actions en faveur des Espaces Naturels Sensibles</li> <li>• Les actions en faveur des relations transfrontalières</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>50</b>
<p><b>Les actions conduites sur le territoire Ouest</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Département : ensamblier des territoires et des projets</li> <li>• Les projets routiers</li> <li>• Les actions pour la culture, les sports de nature et le tourisme</li> <li>• Le Département engagé dans la bataille pour l'emploi et dans l'action sociale</li> <li>• Le Département aux cotés des territoires touchés par les inondations de mai et juin 2016</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016</li> </ul>	<b>54</b>
<p><b>Les actions conduites sur le territoire Sud</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions pour les séniors</li> <li>• Les actions pour les collèges</li> <li>• Les actions en faveur des sports de nature</li> <li>• L'action Médico-Sociale</li> <li>• Les actions concernant les routes et les itinéraires cyclables</li> <li>• Les actions pour les transports</li> <li>• Quelques autres chiffres significatifs</li> </ul>	<b>57</b>

## Les 20 principales délibérations prises par le Conseil Départemental en 2016

### Séance Plénière du 5 février 2016

- Vote du Budget Primitif 2016 et de la fiscalité 2016 du Département du Bas-Rhin
- Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

### Séance Plénière du 20 juin 2016

- Décision de conclure une convention "Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité" (S3A) entre le Département, et 2 associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap
- Plan d'actions pour l'adaptation des territoires à l'avancée en âge
- Actualisation de la politique départementale d'aide pour l'habitat privé
- Présentation du rapport d'activité des services du Département pour l'année 2015
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015
- Gestion du patrimoine départemental : Maison de l'Alsace à Paris
- Proposition d'engagement du Département du Bas-Rhin aux côtés de Communes sinistrées placées en état de catastrophe naturelle pour cause d'évènements climatiques au courant de l'année 2016 : modalités d'aides financières aux Communes

### Séance Plénière du 17 octobre 2016

- Approbation du projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour la période 2017-2020 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin d'une part, et l'Agence de Développement d'Alsace (ADIRA) d'autre part

### Séance Plénière du 8 décembre 2016

- Vote du Budget primitif 2017 et de la fiscalité 2017 du Département du Bas-Rhin
- Orientations stratégiques communes aux politiques sociales du Département
- Orientations stratégiques de la politique publique relative à l'insertion, l'emploi, et la lutte contre les exclusions : vote du Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion 2017-2019
- Orientations stratégiques pour la politique publique départementale de l'autonomie
- Orientations stratégiques pour la politique publique départementale Enfance, jeunesse et famille
- Orientations stratégiques pour la politique publique départementale de l'Education
- Orientations stratégiques pour la politique publique départementale en matière d'Aménagement du territoire
- Faire équipe avec les territoires : les nouveaux contrats départementaux de développement
- Repos dominical dans le commerce en droit local - Actualisation du statut départemental
- Transferts de compétences du Département à l'Eurométropole de Strasbourg et à la Région Grand Est

### Des élus actifs

- 3 361 invitations traitées par le service du Protocole
- 1 155 représentations de la collectivité départementale honorées par les Conseillers Départementaux de la Majorité dont 162 par Monsieur le Président du Conseil Départemental.
- 403 évènements suivis par le service du Protocole soit en moyenne 34 par mois (+ 30 % / 2015)

## Pour l'Alsace

### La Maison de l'Alsace à Paris

Inaugurée le 5 décembre 2016 au terme de gros travaux de restructuration, la Maison de l'Alsace dont le Département est copropriétaire avec le Département du Haut Rhin et qui est installée 39, avenue des Champs-Élysées à Paris, a déjà commencé à remplir son rôle au service du dynamisme alsacien. Parmi ses services : l'utilisation ponctuelle de bureaux ou salles de réunion et la possibilité d'y domicilier son entreprise alsacienne.

7 entreprises alsaciennes se sont initialement réunies pour constituer MDA Partner's, chargées de l'exploitation de la Maison de l'Alsace : Aquatic Show, CroisiEurope, Solinest, Cotavim, Alsace 20, Alyos Technology et Etoiles d'Alsace. Elles ont été rapidement rejointes par SOPREMA et d'autres grands noms. Fortes de leur savoir-faire, elles œuvrent ensemble au rayonnement de l'Alsace à Paris. MDA Partner's verse un loyer aux deux Départements alsaciens, propriétaires des lieux.

### Le transfrontalier

Retraite, chômage, impôts, santé... en Allemagne : de nombreux Bas-Rhinois sont concernés. En accompagnant les usagers sur ces questions, les Infobest ont un seul but : faciliter leurs démarches. Dans les 4 Infobest alsaciens, les chargés de missions (certains d'entre eux sont agents du Département), ont répondu en français et en allemand à 8 000 demandes en 2016.

Le Département du Bas-Rhin est allé en 2016 plus loin dans la coopération transfrontalière au travers d'un partenariat avec l'Ortenaukreis, son voisin d'Outre-Rhin : protection de l'enfance, stages professionnels, santé publique, accès à l'emploi Outre-Rhin : ces sujets seront désormais traités en commun.

### Le Pôle Archéologique Interdépartemental Rhénan devient Archéologie Alsace

L'année 2016 a été marquée par deux événements majeurs pour la vie de l'établissement qui est né d'une forte volonté politique des 2 Départements et qui est installé à Sélestat: la livraison du bâtiment du nouveau centre d'archéologie, inauguré à l'automne et le changement de dénomination. Après 10 années durant lesquelles le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan a surtout été connu sous son acronyme de « PAIR », le choix a été fait de donner un sens plus immédiat et intelligible à tous, renvoyant à la discipline dans son territoire : Archéologie Alsace.

Parmi les activités de l'établissement, 2016 a été une année faste en réalisation d'opérations, dont les fouilles préventives significatives de Erstein, Holtzheim, Rosheim, Schirrhoffen, Sélestat et Strasbourg ainsi que les fouilles programmées à Mutzig et Wingen-sur-Moder.

La subvention annuelle du Département est de 900 000 euros

### L'ADIRA

#### **L'Agence de Développement d'Alsace, l'ADIRA, un outil multi partenarial de développement territorial**

La nouvelle Agence de Développement d'Alsace a été créée en mai 2016 par fusion des moyens des deux anciennes agences départementales de développement, l'ADIRA 67 et le CAHR 68. Cette nouvelle agence, multi partenariale, a conservé le nom ADIRA pour capitaliser la visibilité et l'efficacité de cette « marque » auprès des territoires. Elle a toutefois évolué vers un statut d'agence de développement territorial, au service de tous les territoires alsaciens et de leurs acteurs locaux, à la croisée du développement, de l'aménagement du territoire, de la solidarité sociale et de la cohésion territoriale. Il s'agit de gagner en efficacité et en cohérence de l'action publique sur les territoires. L'objectif est de faire de l'ADIRA un outil puissant au plus près des élus, des territoires et des acteurs locaux, ouvert à des partenaires tels que l'Eurométropole de Strasbourg, dans le but de développer un écosystème favorable à l'implantation et au développement d'activités, au bénéfice de l'Alsace et de son attractivité.

### L'ADT

ADT : les initiales restent les mêmes tout en changeant de signification : l'Agence de Développement Touristique devient Alsace Destination Tourisme. L'essentiel est dans le message : « valoriser la destination Alsace au niveau régional, national et international », comme le précise la résolution commune adoptée à par les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en septembre 2015 à Colmar qui ont enfin regroupé leurs 2 agences en charge du tourisme. A l'heure du développement de « marques touristiques », le tourisme alsacien, ses 18 millions de visiteurs annuels et ses 37 300 emplois directs le nécessitent.

« Les deux Départements ont travaillé ensemble depuis des années, nous avons voulu aller plus loin et avons créé une entité commune », a déclaré Max Delmond, président de l'ancienne agence de développement touristique haut-rhinoise et président de la nouvelle structure en alternance avec Vincent Debès, président délégué de l'agence, et conseiller départemental du Bas-Rhin.

#### **Le concours des villes et villages fleuris**

Avec 276 Communes inscrites au concours annuel des villes et villages fleuris 2015, le Bas-Rhin est l'un des premiers départements fleuris de France. Les prix ont été remis par Alsace Destination Tourisme (ADT) aux lauréats à la fin de l'année écoulée. Le Bas-Rhin compte d'ailleurs 170 communes classées de 1 à 4 fleurs. Parmi les communes primées de la dernière édition : Rosenwiller, Gresswiller, Aschbach, Le Hohwald, Uttenheim, Soultz-les-Bains, Mothern, La Wantzenau, Monswiller, Haguenau... L'objectif est aussi de faciliter les initiatives et la montée en compétences des professionnels publics et privés du tourisme sur l'ensemble des territoires. Une collaboration en bonne intelligence a été recherchée avec le futur comité du tourisme de la grande région, tout en poursuivant les relations déjà développées avec le Massif des Vosges et l'espace du Rhin supérieur.

#### **La modernisation du statut du repos dominical dans les commerces en Alsace**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est entrée en application la nouvelle réglementation locale sur le travail les dimanches et jours fériés dans le commerce. Il y avait une réelle nécessité de révision, de simplification et de modernisation de la réglementation locale qui est de la compétence du Département. Ce travail a été conduit en concertation par les 2 Départements alsaciens avec les Maires et les représentants des salariés et des employeurs.

L'architecture des statuts locaux n'a pas été modifiée. Le principe d'interdiction d'emploi et d'ouverture les dimanches et jours fériés est conservé, et assorti de dérogations actualisées pour tenir compte des évolutions sociétales et des modes de consommation. C'est ainsi qu'a été définie courant 2016 la liste limitative des commerces autorisés à ouvrir et à employer des salariés les dimanches et jours fériés (commerces alimentaires, boulangeries, pâtisseries, salons de thé, traiteurs, boucheries, commerces de souvenirs, de produits d'artisanat local, etc.), ainsi que les amplitudes horaires.

De nombreuses autres dérogations au repos dominical existent par ailleurs, et sont maintenues (hôtellerie, restauration, tourisme, culture, transport, etc.).

## Les dossiers et projets transversaux

### Le Budget Départemental 2016

#### 1,1 Milliard d'euros au service des Bas-Rhinois et des territoires en 2016.

Le Département a réussi,

- En dépit de la baisse des dotations de l'Etat décidée dans le cadre du plan national de réduction de la dépense publique (moins 20 Millions d'euros par rapport à 2015),
- grâce à la réduction des frais de fonctionnement (les dépenses d'administration ont été réduites de 2,8%), à la maîtrise des autres dépenses et à un contexte fiscal favorable,
- et malgré l'augmentation de certaines dépenses sociales (+3,7 Millions d'euros consacrés au RSA par rapport à 2015),
  - ✓ à réaliser 156,6 Millions d'euros de dépenses d'investissements qui constituent un levier pour l'emploi et pour le développement des territoires,
  - ✓ sans augmenter la Taxe sur le Foncier Bâti,
  - ✓ et en réduisant son stock de dette de presque 22 Millions d'euros.

#### Données sur les grands équilibres en recettes et en dépenses

##### Fonctionnement

- les recettes de fonctionnement sont en hausse de 2,5%
- les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 0,6% et, parmi les dépenses de fonctionnement, pour la deuxième année consécutive, les dépenses sociales diminuent. Il faut également noter que le Département maîtrise très fortement ses dépenses en ce qui concerne les moyens généraux et en particulier celles qui sont affectées aux ressources humaines.

Grâce aux économies de fonctionnement et à la progression des recettes, l'épargne que le Département peut consacrer au remboursement de la dette et au paiement de dépenses d'investissement est en hausse.

##### Investissement

- C'est pourquoi, malgré des recettes d'investissement légèrement en baisse, la collectivité a maintenu son investissement à 156,6 Millions d'euros, comme en 2015.
- Elle a également réussi à se désendetter de près de 22 Millions d'euros ce qui permet de faire passer le montant de sa dette sous la barre des 700 Millions d'euros.

#### Un Département bien noté : indice d'une collectivité en solide santé financière

Le Département du Bas-Rhin a choisi d'être noté par une agence de notation afin de pouvoir réaliser des emprunts obligataires sur les marchés financiers. Il diversifie ainsi ses sources de financement et peut, sur le marché des emprunts obligataires, prétendre à des taux d'intérêts plus avantageux que sur le marché bancaire.

En novembre 2016 la note du Département attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's a été confirmée à son niveau A+ et sa perspective relevée de stable à positive. Dans son rapport du 15 décembre 2016, Standard & Poor's qualifie la gouvernance et la gestion financière du Département de « fortes, à l'instar de son économie et de ses performances budgétaires ». L'agence considère par ailleurs que le Département du Bas-Rhin fait preuve « d'un engagement fort de l'Exécutif et de l'Administration à préserver la situation budgétaire et à limiter la hausse de l'endettement par une forte maîtrise des dépenses. [...] Le Département fait preuve d'un pilotage budgétaire de qualité, d'une volonté d'optimisation des dépenses et d'une gestion de la dette et de la liquidité prudente, diversifiée et optimisée ».

#### Chiffres clés

- 152,4 Millions d'euros à assumer à la place de l'Etat : l'Etat ne compense pas 57% des dépenses de solidarité nationale (RSA, protection de l'enfance, autonomie des personnes âgées et en situation de handicap)
- 156,6 Millions d'euros : c'est le montant investi en 2016 par le Département
- -15% sur les dépenses de communication, les frais de réceptions et les frais administratifs de la collectivité.

- 0% d'augmentation d'impôts : le Bas-Rhin, 10ème Département sur 102 qui fiscalise le moins ses habitants.
- 21,7 Millions d'euros : c'est le montant de la réduction de la dette en 2016.

### Les assises de l'engagement

#### **Vers une démocratie d'implication : soutenir le Vivre ensemble par le Faire ensemble**

Créateur de lien social et vecteur d'innovation, le monde associatif peut compter le Département parmi ses soutiens les plus solides. En 2016, la collectivité a proposé à ses partenaires de s'impliquer à ses côtés afin de faire évoluer cet accompagnement vers de nouvelles formes de collaboration.

Celles-ci se sont matérialisées par le lancement des Assises de l'Engagement. Cette démarche poursuit les objectifs suivants :

- Définir de nouveaux modes de partenariat
- Encourager et soutenir l'engagement
- Repositionner l'accompagnement des associations face à la décroissance de l'argent public
- Prendre en compte collectivement les nouveaux enjeux sociétaux

Ainsi, 300 acteurs de l'engagement (grandes et petites associations, élus locaux, entreprises et fondations) se sont retrouvés à l'Hôtel du Département à Strasbourg pour débiter un travail collectif et 160 personnes se sont inscrites dans les 6 groupes de travail :

1. l'engagement comme vecteur d'intégration,
2. partenariat et coopération public/privé,
3. définition et enjeux de la démocratie d'implication,
4. accompagnement technique et stratégie de communication des associations,
5. les nouveaux modèles économiques des associations,
6. mise en réseau et mutualisation.

En juin 2016, lors de la soirée de restitution des ateliers de travail, 15 actions ont été présentées : réalisation d'une plateforme web, journée départementale du bénévolat, création d'un conseil départemental de la vie associative, formation communication, etc.

Cette étape a marqué le début de la deuxième phase de la démarche correspondant aux travaux de mise en œuvre de ces actions. Ainsi depuis le 2<sup>ème</sup> semestre 2016, 6 groupes projets mixtes (associations, élus et agents du Département) se réunissent pour rendre concrètes les solutions imaginées lors de la première phase.

L'année 2017 sera celle de la matérialisation des actions et ce, au plus près des territoires. En effet, 4 conseillers à la vie associative seront déployés sur le territoire départemental afin d'adapter les solutions aux besoins et enjeux de chaque territoire. En étroite collaboration avec les élus, ils construiront et animeront un réseau d'acteurs opérant en direction des associations afin de développer avec les structures des projets en adéquation avec les besoins locaux des citoyens.

### L'ingénierie territoriale

#### **Organisation en novembre 2016 d'une rencontre départementale « Faire équipe pour nos territoires » pour construire les territoires de demain**

Le Département et l'association des maires du Bas-Rhin ont invité les acteurs de la vie locale dans le département à une journée d'échanges et de débat le 19 novembre 2016 à l'Hôtel du Département à Strasbourg.

Les enjeux :

- répondre aux besoins des Communes et de leurs habitants sur le long terme, en faisant équipe au service des territoires du Bas-Rhin.
- valoriser l'ingénierie publique auprès des Maires et Présidents de Communautés de Communes Bas-Rhinoises, au travers des témoignages concrets d'actions
- travailler en ateliers :
  - ✓ attractivité des bourgs-centres,
  - ✓ bien vieillir,
  - ✓ emploi local,
  - ✓ développement des petites communes,
  - ✓ nouveaux partenariats de projet

<p>Le Département est</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un partenaire et un financeur des structures intervenant dans l'aménagement, le développement des territoires, l'habitat, la culture...</li> <li>• et un facilitateur de projets, dans une logique de mutualisation des moyens.</li> </ul>
<p align="center"><b>Pour les élus locaux et l'attractivité des territoires : 58,4 Millions d'euros au budget 2016</b></p> <p>Les Communes, les Communautés de communes et les partenaires sont soutenus par le Département.</p> <p>Il peut s'agir de l'aménagement d'un centre-ville, de la construction d'une maison des services, de travaux de voirie, sur les réseaux d'eau potable, de la réalisation d'une station de traitement des eaux usées, de la montée vers le très haut débit...</p> <p>Pour assister encore mieux les collectivités bas-rhinoises, le Département est aussi à l'origine de l'Agence territoriale d'ingénierie publique, qui instruit les permis de construire ou accompagne la réalisation de documents d'urbanisme.</p> <p>Le soutien aux 200 bibliothèques membres du réseau de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin (70 ans cette année !) contribue aussi à l'animation des communes de moins de 10 000 habitants.</p> <p>A noter aussi: le budget de 3,5M d'euros consacré au projet de bus express Strasbourg-Wasselonne, avec la finalisation du tronçon Furdenheim-Ittenheim en 2016 : une contribution au dynamisme local.</p>
<p><b>L'ATIP</b></p>
<p><b>L'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) en passe d'atteindre son régime de croisière</b></p>
<p>Créée au mois de juillet 2015, à l'initiative du Département, et entrée en activité le 1er janvier 2016, l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) est forte de l'adhésion, fin 2016, de 532 membres : 480 Communes, 22 EPCI, 30 autres groupements et le Département du Bas-Rhin.</p> <p>Ses atouts : partager les moyens et être proche du terrain.</p> <p>Cette nouvelle agence a pour mission principale de conseiller et d'accompagner ses membres en matière d'urbanisme et d'aménagement et plus largement dans leurs projets de territoire, en mutualisant ressources humaines et expertise technique.</p> <p>Elle est implantée sur cinq sites différents afin de garantir une couverture territoriale optimale sur le Bas-Rhin.</p>
<p><b>Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public dans le Bas Rhin</b></p>
<p>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, tous les Départements de France se sont engagés dans des démarches d'élaboration de cet outil, rendu obligatoire par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).</p> <p>Le terme d'accessibilité ne doit pas être compris au sens restreint de l'accessibilité physique des équipements, pour des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Il s'agit d'une notion plus vaste et plus complexe, qui renvoie à la facilité pour un habitant de disposer d'un service.</p> <p>Ce schéma doit définir, pour une durée de six ans, un programme d'actions, destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité. Il doit comprendre un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental.</p> <p>En ce qui concerne le Bas Rhin, l'année 2016 a été consacrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A un travail de diagnostic des territoires afin de recenser et de qualifier leur niveau d'équipement et les attentes de la population.</li> <li>• A l'information et au travail en collaboration avec les élus des territoires, services de l'Etat et les partenaires lors de la présentation de diagnostics et de réunions, groupes de travail devant faire émerger les enjeux des différents territoires.</li> </ul>

**Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) :  
pour la sécurité des Bas-Rhinois en 2016**

**Quelques chiffres**

- 617 Sapeurs-Pompiers professionnels
- 4 617 Sapeurs-Pompiers volontaires
- 265 sites (centres de secours, locaux administratifs et techniques)
- 62 028 interventions
- Une subvention départementale de 31 M d'euros représentant 40% du fonctionnement du SDIS
- En 2016, le SDIS a organisé 304 sessions d'initiation aux gestes qui sauvent qui ont permis de sensibiliser plus de 3 000 citoyens

**Quoi de neuf en 2016 ?**

- Adaptation de la doctrine d'intervention en cas d'attentat, exercices préparatoires et mise en place d'un dispositif de renfort sur le site du marché de Noël de Strasbourg.
- Mise en place d'une nouvelle organisation territoriale permettant de garantir une réponse opérationnelle adaptée aux risques locaux.
- Large concertation avec les élus locaux sur la rédaction du règlement départemental de l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours.

**Les actions pour les relations internationales**

Département à forte identité frontalière, le Bas-Rhin participe activement à la concertation institutionnelle franco-germano-suisse au sein des instances (Conférence du Rhin Supérieur et Conseil Rhénan notamment) qui soutiennent et promeuvent la coopération transfrontalière entre les collectivités et les citoyens dans l'espace du Rhin Supérieur.

Il apporte également son soutien aux structures locales de coopération qui accompagnent les Bas-Rhinois sur les problématiques transfrontalières qu'ils rencontrent au quotidien (Infobest Kehl/Strasbourg, Eurodistrict et Infobest Pamina à Lauterbourg, Vis-à-Vis, Euro-Institut). Il contribue ainsi au renforcement de la citoyenneté transfrontalière et européenne.

**Evènements marquants en 2016**

- Transformation de l'Eurodistrict PAMINA en GECT (groupement européen de coopération territoriale) pour une meilleure visibilité européenne et une plus grande facilité d'action.
- Présidence française de la Conférence supérieure du Rhin à compter de janvier 2017, assurée par un Vice-Président du Département du Bas-Rhin.
- Conclusion d'un accord de coopération avec l'Ortenaukreis pour développer les échanges concrets autour des sujets d'intérêt commun aux deux collectivités (coopérations en matière de protection de l'enfance, de prévention sanitaire, de jeunesse, d'emploi et de mobilité). Les deux collectivités se sont positionnées par exemple comme facilitatrices pour l'émergence du projet de ligne de bus Erstein-Lahr.
- Poursuite de l'organisation des permanences retraite en faveur des anciens travailleurs frontaliers confrontés à l'imposition par l'Allemagne de leurs retraites.
- Promotion de la Véloroute du vignoble, à l'échelle européenne, grâce à un projet européen autour de l'EuroVélo 5.
- Organisation d'une table-ronde « Une Europe solidaire, un emploi pour tous », dans le cadre des Rendez-vous européens de Strasbourg, en novembre 2016.
- Dans le domaine de la coopération décentralisée Nord-Sud, le Département a poursuivi ses actions de développement à Madagascar, notamment le soutien à la lecture publique.

## Pour le développement, l'emploi et l'inclusion sociale

### Les actions pour le développement

#### « Pas d'emplois sans entrepreneurs ».

Le Président du Conseil Départemental qui préside aussi l'agence de développement alsacienne ADIRA, a accueilli, début juillet 2016 à l'Hôtel du Département, une conférence-débat menée par l'économiste Robin Rivaton sur le thème « Pas d'emplois sans entrepreneurs ». Les nombreux acteurs économiques bas-rhinois présents ont pu échanger sur le sujet et nouer des contacts.

#### La géothermie profonde

#### La géothermie profonde pour redonner de l'attractivité au territoire de Wissembourg

On trouve dans le sous-sol des environs de Wissembourg de l'eau à 150°C voire plus. Cela a conduit le Département en lien avec les Communautés de communes, l'Etat et la Région, à lancer une démarche de soutien au développement local par la valorisation de l'énergie géothermique : il s'agit d'une part de repérer des activités nouvelles prêtes à s'implanter sur le canton et d'autre part de réaliser des projets de centrales géothermales : l'une à Wissembourg, l'autre à Lauterbourg. Le démarrage de la centrale de Wissembourg pourrait être effectif en 2020.

Les deux centrales produiront de l'électricité injectée dans le réseau et de la chaleur utilisable par des entreprises. La géothermie n'en est pas à ses débuts dans ce secteur géographique. Après Soultz-sous-Forêts, depuis plusieurs années, une plate-forme géothermique installée à Rittershoffen va alimenter une usine à Beinheim, à partir de 2017.

#### Plateformes Départementales d'Activités

Acteur essentiel du développement territorial et de l'emploi, le Département du Bas-Rhin a mis en place au milieu des années 2000 une politique d'aménagement économique du territoire visant à rationaliser une offre foncière de qualité aux entreprises dans un souci de solidarité territoriale. Cinq grands sites industriels et/ou logistiques sont en cours d'aménagement et de commercialisation : Dambach-la-Ville en Alsace centrale, Saverne et Thal-Drulingen dans l'ouest du Bas-Rhin, Brumath et le Port de Lauterbourg en Nord-Alsace.

Fortement soutenues financièrement par le Département (près de 70 Millions d'euros d'engagements), ces infrastructures économiques ont d'ores et déjà permis l'implantation et le développement d'entreprises et la création de plusieurs centaines d'emplois.

Courant 2016, le Département a engagé une démarche participative avec les intercommunalités maîtres d'ouvrage des plates-formes pour relancer une dynamique autour de ces infrastructures économiques porteuses de développement et de créations d'emplois.

#### L'aménagement routier

#### au service de la sécurité routière et du développement économique

A terme, la RD1083 au niveau de Fegersheim-Ichtratzheim-Lipsheim doit se transformer en véritable boulevard urbain. Une première pierre de ce projet a été posée : le carrefour giratoire « Lilly », à Fegersheim, est en service depuis septembre 2016 : il permet de réguler la desserte des zones d'activités locales, et notamment de l'usine pharmaceutique Lilly, quatrième site de production industrielle le plus important d'Alsace.

« Nous avons pu échanger avec le Département sur les schémas de trafic, nos flux d'entrée et de sortie et les besoins liés à notre activité. Et notre activité a pu se poursuivre sans perturbations du fait des travaux. Nous gagnons aussi un accès par les transports en commun, intéressant pour nos stagiaires et apprentis et cohérent avec notre propre politique de déplacements », explique le directeur de l'usine Lilly.

## **Les actions départementales pour l'agriculture et le monde rural**

### **« Ici, on mange local »**

Le 11 mars 2016, le collège d'Ingwiller, comme 34 autres collèges du Bas-Rhin, a participé à l'opération « Ici, on mange local », initiée par le Département. Au menu du restaurant ce jour-là : fromages, yaourts et autres glaces de la ferme Herrenstein, tandis qu'un groupe de collégiens visitaient l'exploitation. Le Département a proposé en 2016 d'étendre l'expérience aux EHPAD et autres sites de restauration hors domicile.

### **Partenariat avec la Chambre d'Agriculture**

La Chambre d'Agriculture et le Département du Bas-Rhin sont des partenaires qui œuvrent depuis 30 ans en faveur de l'agriculture locale. Mis en œuvre pour la première fois en 1985, le partenariat, qui s'est étoffé au fil des ans, a permis de conserver une agriculture bas-rhinoise dynamique, de taille familiale, diversifiée, économiquement performante et écologiquement responsable. Le Département du Bas-Rhin a recentré, en 2016, son intervention sur des actions prioritaires dans les domaines de la dynamique des territoires ruraux, de la consommation de produits locaux de qualité, de l'emploi agricole et de la cohésion sociale.

### **Aménagement foncier : Contournement Ouest de Strasbourg**

Le Département a poursuivi les études préalables aux aménagements fonciers induits par la construction sous la responsabilité de l'Etat du contournement Ouest de Strasbourg.

Ces études concernent 29 Communes pour une surface remembrée d'environ 11 200 ha. Elles aboutiront, en 2017, à la mise à enquête publique de la proposition de cinq périmètres intercommunaux d'aménagement foncier.

Les remembrements seront financés par le constructeur et mis en œuvre par le Département.

La convention de financement des opérations foncières liées à la construction du contournement Ouest de Strasbourg a été signée le 17 octobre 2016 par le groupe Vinci.

### **Un food studio à Strasbourg**

L'Association Régionale de l'Industrie Alimentaire, qui fédère les industriels agro-alimentaires alsaciens, a créé en 2016 un Food studio, c'est-à-dire une structure qui va faciliter les innovations dans ce domaine qui est en rapide évolution et donc la création d'emplois. Il est accueilli au Laboratoire Départemental d'Analyses qui est un service du Département.

## **Les actions du Laboratoire Départemental d'Analyses**

### **Le Laboratoire Départemental d'Analyses fête ses 60 ans.**

#### **Visite d'un équipement de pointe pour la protection de la santé humaine, animale et végétale.**

D'abord créé en 1956 sous le nom de Laboratoire Vétérinaire Départemental, le LDA doit faire face aux crises sanitaires et alimentaires de plus en plus nombreuses... et médiatisées. Toutes les analyses de diagnostic de détection de la grippe aviaire du Grand Est sont par exemple effectuées par le LDA du Bas-Rhin. Pour ce type d'analyse il dispose d'une salle confinée. En 2016, les 17 agents du labo ont réalisé 53 000 analyses en sérologie, 2 000 analyses alimentaires, 82 000 analyses en santé animale et 2 300 analyses en pathologie végétale.

## **Les actions pour l'emploi et l'inclusion sociale**

### **Le nouveau Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion 2017-2019 (PDEI) adopté le 8 décembre 2016, animé par un esprit de solidarité et d'engagement a défini 3 objectifs**

**En lien avec l'ensemble de ses partenaires (Pôle emploi, associations, communes, entreprises...) :**

- Premier objectif : aider 10 000 personnes à trouver un emploi durable d'ici 2019. C'est le travail quotidien des 19 conseillers de l'équipe emploi du Département, en lien permanent sur les territoires avec les entreprises et l'appui de l'ADIRA d'un côté et les allocataires de l'autre.

- Deuxième objectif : proposer d'ici 2019 une voie d'insertion à 6 000 allocataires du RSA. Cette mesure vise les personnes les plus éloignées de l'emploi, isolées et en voie de désocialisation ; elle s'appuie sur des outils permettant une politique efficace
  - ✓ les contrats aidés à volume horaire modulable (contrats aidés de 8 à 16 h par semaine destinés aux allocataires éloignés de l'emploi),
  - ✓ l'accompagnement global mis en place avec Pôle emploi (1 700 personnes éloignées de l'emploi bénéficient actuellement de cette prestation qui permet de réaliser concomitamment un accompagnement social et professionnel)
  - ✓ ou encore le développement du volontariat à travers le dispositif des « Volontaires 67 » grâce à des activités à implication sociale.
- Troisième objectif : agir avec les territoires. Outre l'association des partenaires de la politique d'insertion, chaque territoire du Bas-Rhin, sous le pilotage des conseillers départementaux, sera mobilisé et proposera les actions et les leviers pour atteindre ses objectifs.

La réussite de cette politique se fonde également sur les dispositifs permettant de lever les freins limitant le retour à l'emploi : l'accès à un logement grâce au FSL, l'accès aux droits, l'accès à la santé (prévention, aide au recours et à l'accès aux soins). Cette stratégie s'adresse aux allocataires du RSA ainsi qu'aux jeunes en situation de précarité afin de leur proposer une insertion permettant d'éviter leur entrée dans le RSA : Pass Accompagnement, coordination des dispositifs avec l'Etat et les Missions locales, ...

### L'Europe au service de l'insertion



**Pour la période 2015-2020, le Département dispose de 24 Millions d'euros du Fonds Social Européen (FSE).** Objectif : accompagner 20 000 personnes en situation de précarité vers l'emploi.

C'est en partie ainsi que sont financées les actions des structures d'insertion présentées ci-après : ARSEA, équipe emploi du Département, Epicerie sociale.

### Appels à projet 2016 du FSE : 59 réponses

C'est nettement plus que les années précédentes et surtout certaines sont très nouvelles :

- l'association « JEEP », pour le développement de chantiers éducatifs dédiés aux jeunes,
- l'ARSEA, dans le cadre du volet accompagnement social de l'accompagnement global de Pôle Emploi,
- la Chambre de Métiers d'Alsace, pour l'accompagnement d'allocataires du RSA travailleurs indépendants exerçant en qualité d'artisans,
- GALA pour l'accompagnement en hébergement d'urgence,
- la Mission Locale Nord (Territoire Nord), pour un accompagnement à l'obtention du permis de conduire B.

**« Sans les fonds sociaux européens gérés par le Département, nous n'aurions pas pu monter une telle action ».**

L'association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) qui a été créée en 1946, intervient auprès des personnes en difficulté, qu'elles soient jeunes, souffrant de problèmes sociaux ou qu'elles soient des personnes en situation de handicap. Six travailleurs sociaux diplômés ont pu être embauchés en CDI par l'ARSEA pour accompagner vers l'emploi 600 personnes en situation de précarité, grâce à ces fonds européens. Pour certains Bas-Rhinois proches du monde du travail, il s'agit de les aider à lever certains freins qui les empêchent de pouvoir accepter des offres fermes proposées par Pôle emploi. Pour d'autres, plus en difficulté, l'objectif est de les orienter vers des formations, des chantiers d'insertion... 151 000 euros de fonds sociaux européens ont été alloués à cette action, retenue dans le cadre d'appel à projets du Département.

Autre action financée : la colocation coachée pour les jeunes en situation de précarité. « L'ARSEA loue des appartements, les jeunes sont en sous-location, ils ont un projet professionnel et ont un référent-coach », explique la chef de service éducatif. Jusqu'à présent, 1 référent à mi-temps gérait 20 jeunes ; avec 30 000 euros de fonds sociaux européens, un équivalent temps plein prendra en charge 40 jeunes, et le dispositif s'étend de Sélestat jusqu'à Erstein, Molsheim et Obernai.

### **3 736 allocataires du RSA qui ont trouvé ou retrouvé un emploi en 2016**

Le Département verse chaque mois en fonction de barèmes fixés par l'Etat (par exemple 536 euros par mois pour une personne seule) le Revenu de solidarité active (RSA), à 25 402 personnes (fin décembre 2016).

Le Département du Bas-Rhin va plus loin : via son Equipe emploi, via les opérateurs de l'accompagnement professionnel et les structures d'insertion par l'activité économique qu'il finance et via Pôle emploi avec qui il a passé une convention, ce sont 3 736 allocataires du RSA qui ont trouvé ou retrouvé un emploi en 2016.

Nombre d'allocataires du RSA mis à l'emploi en 2016 via :	
L'Equipe emploi du Département	1 002
Les opérateurs de l'accompagnement professionnels cofinancés par le Département	1 359
Les structures de l'insertion par l'activité économique cofinancées par le Département	993
Pôle emploi	382
<b>Total</b>	<b>3 736</b>

Fin décembre 2016, le nombre d'allocataires du RSA dans le Bas-Rhin a diminué de 3,6 % en un an, alors que, dans le même temps, le chômage a augmenté de 1,5%.

### **L'équipe emploi du Département**

19 conseillers emploi prospectent les offres d'emploi dans le secteur public comme dans le secteur privé et proposent aux employeurs les candidatures d'allocataires du RSA, préparent ceux-ci aux entretiens de recrutement, et assurent un tutorat après la prise de fonction.

En 2016, l'équipe emploi a permis à 1 002 bénéficiaires du RSA de retrouver un travail ; en 2015 : 951 ; donc près de 2 000 en 2 ans.

« Le sur-mesure du Département » à travers la prospection des entreprises, la mobilisation et la préparation des bénéficiaires du RSA nécessite une forte mobilisation du tissu économique, des artisans, des commerçants, des associations des Communes et des Intercommunalités, des grandes et des petites entreprises : ce sont les petits ruisseaux...

Et en plus cela permet de réduire la facture que le Département doit verser tous les mois pour le RSA ; ainsi 200 000 euros d'économies d'allocation sont générés par chaque conseiller emploi, chaque année, grâce aux recrutements qu'il permet.

Pour prendre contact avec les conseillers emploi du Département et pour toute info : [emploi@bas-rhin.fr](mailto:emploi@bas-rhin.fr) / 03 88 76 62 60

### **Un travail partenarial très dense**

Le Département, chef de file, mobilise plusieurs partenaires dans son action pour l'insertion et l'emploi: la Caisse d'Allocations Familiales, pour la gestion du RSA, 3 200 entreprises, Communes, Intercommunalités et associations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la chambre de Métiers, 43 structures d'insertion, les missions locales pour l'emploi, Pôle emploi pour l'appui à la recherche d'emploi par les allocataires du RSA, la Région pour la formation et notamment à la langue allemande, l'Europe, avec les Fonds sociaux européens. Ce sont 6 200 mises à l'emploi réalisées depuis 10 ans au sein de plus de 700 entreprises

### **Retour à l'emploi grâce à Europa Park**

44 allocataires du RSA ont tenté leur chance en postulant à un emploi chez Europa Park, pour la nouvelle saison du plus connu des parcs d'attraction de la région et au-delà.

Ils ont répondu à l'appel d'Europa Park, début 2016, qui a lancé une grande opération de recrutement de 400 personnes pour venir travailler à Rust de l'autre côté du Rhin, dans des métiers aussi divers que la vente, l'hôtellerie-restauration, la maintenance, l'entretien... C'est l'équipe emploi du Département qui les a préparés.

Comment rédiger son CV, comment se valoriser lors de l'entretien en améliorant ses points faibles et en mettant l'accent sur ses points forts... Il s'agissait, pour les candidats, de mettre le maximum de chances de leur côté. Un acheminement exceptionnel a même été organisé pour certains d'entre eux dépourvus de moyen de transport, par Mobilex, une association partenaire du Département dans le domaine de l'insertion : les entretiens avaient lieu à Rust.

Certains voient dans ces emplois sans prérequis (sauf pour les postes de cuisiniers) l'opportunité de prendre un nouveau départ. D'autres sont séduits par la magie du parc...« Moi, j'aimerais bien travailler dans l'animation... ou être conducteur de manège ! », envisage l'un d'eux.

Les bénéficiaires du RSA retenus ont eu accès à une formation technique aux métiers du tourisme en langue allemande pour faciliter leur intégration.

#### **Du RSA à la titularisation**

Depuis deux ans, Laetitia D. est agent polyvalent au collège de Wasselonne. « J'entretiens les salles de classe, le réfectoire, et en cuisine, je prépare les entrées et je fais la plongée ». Avant cela, elle était allocataire du RSA. « J'avais travaillé en restauration, mais quand on élève seule deux enfants, c'est compliqué. Là, avec les horaires, les vacances, c'est idéal ! » Tout n'a cependant pas été facile. Quand sa conseillère emploi du Département l'a appelée, elle n'était pas seule sur les rangs. Elle a d'abord été embauchée en contrat temporaire, avant d'être titularisée dans la Fonction Publique Territoriale. « Il y a eu un départ en retraite, c'était ma chance. J'ai postulé, ma détermination a plu »!

#### **« On avait fait le tour du marché classique »**

Coproservices à Saverne emploie 35 personnes dans le nettoyage industriel et l'entretien des espaces verts, principalement. La directrice générale est aussi engagée bénévolement dans le soutien à la création d'entreprises à Initiative Pays de Saverne. « Nous avons fait le tour du marché du travail classique. Une conseillère emploi du Département est venue étudier nos besoins, et a vu chaque candidat individuellement avant de nous les présenter. Nous avons recruté en CDI 3 personnes qui étaient allocataires du RSA. Deux d'entre elles sont toujours chez nous. L'une d'entre elles n'avait pas travaillé depuis 20 ans pour élever ses enfants, mais elle avait vraiment envie de reprendre un emploi. Parfois, on recrute des personnes en activité et cela ne se passe pas bien. Avec notre conseiller emploi, nous avons un interlocuteur qui connaît maintenant bien nos métiers et notre fonctionnement ».

#### **Les élus départementaux et les fonctionnaires du Département solidaires**

Pour la 4ème année consécutive, les conseillers départementaux et plus de 180 agents départementaux ont participé dans de nombreux supermarchés à la collecte organisée par la Banque alimentaire le samedi 26 novembre 2016. Les 256 heures effectuées ont été versées sur un compte épargne temps solidaire pour permettre à des collègues de passer plus de temps aux côtés de proches (conjoint, enfant) gravement malades ; ce compte a également permis à des agents qui ont été, à titre personnel, victimes des inondations de juin dernier de pouvoir s'absenter pendant quelques jours pour faire face aux problèmes rencontrés.

#### **Le Département du Bas—Rhin recrute dans les publics en insertion vers la vie active**

La collectivité a développé une politique volontariste en faveur des jeunes et en matière d'insertion professionnelle. Le Département participe chaque année à la « Nuit de l'orientation et de l'apprentissage » organisée par la CCI du Bas Rhin.

Un « civic dating » est organisé tous les ans par le Département du Bas-Rhin pour le recrutement de jeunes en service civique au sein de ses services : 41 jeunes ont effectué en 2016 un service civique dans les services du Département.

Le Département est également un partenaire important pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA ou des personnes en recherche d'emploi : 98 contrats d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE de 20 heures) accueillis en 2016 dans les services. En 2016, 277 stagiaires école et 27 apprentis ont également été accueillis.

### **L'économie sociale et solidaire Schiltigheim : les bonnes feuilles des Ecrivains**

17 organismes de 5 pays (Espagne, Chypre, Slovaquie, Belgique et France) ont travaillé à la mise en place de chantiers d'insertion dans le domaine de la valorisation des déchets dans le cadre du fonds européens PROGRESS; c'est ainsi qu'a été créée la plate-forme de valorisation des déchets de Schiltigheim.

L'entreprise d'insertion et adaptée La Régie des Ecrivains de Schiltigheim, a coordonné tout le projet. « La Régie fait beaucoup d'entretien d'espaces verts. A l'arrivée : des centaines de tonnes de déchets verts, dont le traitement représentait un coût élevé pour l'association. L'idée de les valoriser nous-mêmes tout en faisant de l'insertion a germé », dit le directeur adjoint de la Régie qui indique que 3 personnes en insertion, tous bénéficiaires du RSA, travaillent aujourd'hui sur cette plate-forme de valorisation qu'ils ont construite de leurs mains.

« Ils montent en compétences grâce à une formation que nous avons créée de toutes pièces avec nos partenaires européens : rien n'existait jusque-là pour les personnes peu qualifiées », explique la directrice de la Régie.

Ce projet a généré près de 20 000 € de recettes européennes pour le Département et a fait émerger de nouvelles pistes d'actions sur les territoires :

- Mise en œuvre de la procédure de la certification du métier Opérateur de tri et de valorisation auprès des autorités de certification nationales ;
- Participation à la création d'une structure ad hoc « Les Appuiculteurs » pour l'accompagnement d'émergence de projets innovants sur un territoire ;
- Les jardins, supports d'animation éducative sur le site des Tanneries à l'Unité territoriale d'action médico-sociale Sud ou le jardin, terrain d'insertion sociale et professionnelle à la Maison du Conseil Départemental à Bischheim.

Des agents de différents services départementaux ont apporté leur expertise nécessaire à la création de la plateforme : avis techniques sur les process de valorisation des déchets organiques, rédaction de fiches de poste, référentiels métiers, recrutements d'allocataires du RSA...

### **Le Contrat d'Engagement Civique (CEC), devenu « C'est des Volontaires » permet à des personnes en difficulté, notamment à des allocataires du RSA qui sont volontaires, de s'impliquer dans la vie associative.**

Ce contrat s'adresse notamment aux publics fragiles et volontaires (notamment les Allocataires du Revenu de Solidarité active dans le dispositif depuis plus de 4 ans) et leur propose de s'engager bénévolement au sein d'associations. Il s'agit de créer une nouvelle voie d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi en soutenant l'estime de soi et le lien social. Il est fait appel aux associations et à tous les acteurs de l'insertion pour proposer des actions de bénévolat.

Ce dispositif est expérimenté, concrètement, depuis le mois d'avril 2016 avec la Ligue d'Alsace de Football Amateur (LAFSA), les présidents des clubs, avec l'appui des services du Département la mission éducation, sport et jeunesse et les opérateurs des ateliers passerelles de l'association l'Atelier dont le siège est à Strasbourg.

Le contrat d'engagement civique est un dispositif qui a été proposé dans le cadre des Assises de l'Engagement ; cf. ci-dessus en pages Dossiers transversaux.

### **Les épiceries solidaires**

Les épiceries sociales s'adressent aux personnes en difficulté (allocataires de minima sociaux, jeunes, personnes âgées, travailleurs précaires...) qui sont orientées principalement par les services sociaux et les CCAS.

Elles leur apportent une aide alimentaire temporaire en permettant l'achat, à 10% de leur valeur, de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité. Les économies réalisées sont destinées à apurer une dette ou régler une facture, dans le cadre d'un accompagnement individuel et collectif.

Dans le Bas-Rhin, 17 épiceries sociales sont cofinancées par le Département, pour une enveloppe globale annuelle de 191 622 euros en 2016. Elles fonctionnent au quotidien grâce à 34 salariés (19 équivalent temps plein) et plus de 450 bénévoles. En une année, 525 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène sont proposés aux 3 150 familles ayant accès à leurs espaces de vente. Au total, plus de 8 570 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

Exemple : l'épicerie sociale Le Pain du partage à Geispolsheim, gérée par Caritas Alsace. Dans cet ancien cabinet d'esthétique discret, à la sortie de l'agglomération, plus de 40 familles viennent chaque semaine se fournir en produits alimentaires et ménagers.

#### **Non à la misère**

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 2016, le Département et ses partenaires ont ouvert 44 permanences d'accueil, d'information et d'accompagnement partout dans le Bas-Rhin. L'éducation budgétaire, la consommation, le surendettement et le microcrédit social ont été au centre des échanges avec les visiteurs.

Une attention particulière a été accordée aux jeunes : lancement annoncé d'un programme d'ateliers de sensibilisation sur toute l'année 2016 qui leur est spécialement destiné.

#### **Le comité de concertation des usagers du RSA a formulé plusieurs propositions en 2016**

Créé en octobre 2014, ce Comité vise à mieux connaître les attentes des bénéficiaires, leurs besoins et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur des thèmes tels que le logement, la santé, l'insertion et l'emploi. Il est composé de 23 volontaires allocataires du RSA, demandeurs d'emploi ou salariés en insertion. Les séances de travail sont animées par trois associations partenaires. En 2016, le Comité de concertation a formulé des propositions de simplifications de courriers type destinés aux Allocataires du RSA et pris part à l'élaboration du PDEI, certaines suggestions ont été prises en compte.

#### **4 200 contrôles en 2016**

Depuis 2013, le Département a engagé une politique de contrôle du RSA afin de veiller à ce que le versement de l'allocation corresponde bien aux réalités des situations déclarées. Il s'agit de s'assurer que l'allocation bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui, 10 contrôleurs réalisent des investigations aux fins de vérifier les situations des bénéficiaires. Chaque situation est évaluée dans sa globalité (situation familiale, perception de ressources, activité professionnelles). 19 % des situations contrôlées étaient irrégulières, pour un montant total d'indus et de non-dépenses liés aux suspensions de RSA de 2.1 M€.

Les allocataires dont les situations sont irrégulières, doivent rembourser les dettes relatives à la régularisation de leurs dossiers. Pour certains, des poursuites administratives, financières ou pénales sont engagées.

#### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- 156 Millions d'euros d'investissement du CD67 en 2017 : une forte contribution à l'activité économique dans le Bas-Rhin
- 17,2 Millions d'euros: montant des travaux générés par les subventions départementales au titre du logement ; 131 Millions depuis 2009 ;
- ADIRA, agence de développement économique des 2 Départements alsaciens : 500 accompagnements d'entreprises créatrices d'emploi
- Alsace Destination Tourisme - un acteur commun aux 2 départements alsaciens- : soutien à l'activité touristique qui génère 36 000 emplois en Alsace.
- 3 200 : c'est le nombre des entreprises, associations et de collectivités qui coopèrent avec le Département pour l'insertion par l'emploi des allocataires du RSA et des jeunes.

## **Solidarité avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap**

### **Le contexte**

L'année 2016 a initié un profond changement de la politique autonomie du Département, par trois aspects :

- un changement démographique à anticiper,
- deux lois fortes (loi d'Adaptation de la société au vieillissement et loi de modernisation du système de santé),
- une réorganisation de la Maison de l'Autonomie qui est un service du Département, pour être plus efficace et plus humaine.

### **Une Maison de l'Autonomie (MDA) plus efficace et plus humaine**

La MDA s'est restructurée, pour une organisation en conformité avec ses missions : accueil, information, recours, accompagnement, évaluation, instruction, paiement et contrôle. Les délais légaux de traitement sont respectés (2 mois pour les demandes des personnes âgées, et 4 mois pour les personnes en situation de handicap) malgré une forte augmentation de l'activité.

Le partenariat s'est renforcé : avec les représentants des usagers, avec les partenaires institutionnels (Agence Régionale de Santé –ARS-, Education nationale, Caisses de retraite, Caisse Primaire d'Assurance Maladie –CPAM-, collectivités territoriales...) et associatifs, les acteurs du champ économique.

### **Un accueil plus adapté**

En 2016, l'accueil des usagers a été amélioré, dans le cadre du label S3A (accueil, adaptation, accessibilité). Les agents de la Maison de l'Autonomie ont été formés.

### **Une communication renforcée vers le public**

En collaboration avec les associations de personnes en situation de handicap, les modèles de courriers ont été modifiés pour être plus simples et plus compréhensibles et pour faciliter les réponses.

Un programme de manifestations dans le cadre des 10 ans de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) a permis, avec une vingtaine d'actions, de sensibiliser le grand public et d'informer les usagers : journées portes ouvertes, conférences d'études (autisme et scolarisation, schizophrénie, vie affective et sexuelle...).

### **De nouvelles réponses adaptées aux changements de la société**

L'ensemble des dispositifs, structures et services est mobilisé afin de proposer une palette de réponses variées, adaptées et répondant aux besoins des usagers.

De nouvelles problématiques émergent, comme le vieillissement des personnes en situation de handicap.

Des axes précis ont été définis :

- Le développement de la politique autonomie en territoire, notamment pour améliorer l'accueil du public en territoire et mieux coordonner les réponses ;
- Le développement d'une politique de prévention et d'une politique d'aide aux aidants via la Conférence des Financeurs qui a pour but de coordonner dans chaque Département les actions de prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.
- Le développement de l'habitat accompagné, s'appuyant d'une part sur le bâti et d'autre part sur une réflexion pour l'accompagnement, avec une recherche de mutualisation des plans d'aide ou de compensation ;
- Le développement de l'accueil familial ;
- La modernisation des Services à domicile ;
- Un meilleur suivi des orientations vers les établissements et services : le logiciel Via Trajectoire, pour lequel le Département est précurseur au niveau national, permet de suivre des orientations, d'assurer une fluidité des parcours. C'est un outil désormais facile d'accès et partagé.

### **Les actions pour les Personnes Agées**

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de la Loi d'adaptation de la Société au vieillissement (loi ASV), pour un meilleur accompagnement des personnes âgées : refonte de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA), coordination de la politique de prévention au niveau départemental par la Conférence des financeurs, un accompagnement plus individuel et plus global des besoins des personnes.

Les plans d'aide APA ont été revalorisés, en moyenne, pour mieux répondre aux besoins des personnes.

## Les actions pour le logement et la qualité de vie des séniors et des personnes âgées

### Les résidences séniors : La résidence d'Oberhoffen-sur-Moder

C'est un nouveau modèle de logement entre autonomie de chacun et accompagnement collectif, réalisé suite à un appel à projet lancé par le Département auprès des communes et des intercommunalités. Exemple, parmi d'autres, d'une nouvelle approche du logement des séniors. C'est un beau et clair studio d'un peu plus de 35 m<sup>2</sup> : une grande pièce, avec sa cuisine à l'américaine, une vaste salle de bain avec douche à l'italienne, un balcon, qui donne sur la cour ouverte et arborée où sont installés quelques bancs pour la caouette. Sur la galerie qui longe les appartements de l'aile d'en face, deux couples prennent des nouvelles l'un de l'autre. Bienvenue à la résidence Séniors d'Oberhoffen-sur-Moder. La résidence, réalisée par Opus 67 et gérée par l'ARSEA (Association régionale spécialisée d'action sociale et d'éducation), est une des réponses à l'appel à projets lancé par le Département en 2014 pour la réalisation de résidences Séniors d'un nouveau style, à loyer modéré, voire aidé sous conditions de ressources.

La résidence, ouverte fin 2015 début 2016, compte 24 logements agréés par le Département au titre de sa délégation de compétence des aides à la pierre, du studio au 3 pièces, dont la plupart sont déjà occupés. La moyenne d'âge est de 75 ans. Il y a des personnes seules, des couples, une fratrie. Ils viennent d'Oberhoffen-sur-Moder, d'Ostwald, de Strasbourg et même de Toulouse. En plus de leur logement, ils apprécient l'enthousiasme et la disponibilité de Mathieu, présent à mi-temps et chargé de l'animation : il organise les pots d'accueil pour les nouveaux arrivants, des parties de cartes, des balades, des ateliers de bricolage ou de décoration, des réunions à thème...

Ici, on manie un savant dosage entre autonomie de chacun et accompagnement de tous. « Notre objectif, explique la responsable du site pour l'Arsea, c'est que les résidents se sentent bien chez eux et qu'ils s'intègrent dans la vie de la commune, s'inscrivent dans les associations. » Bientôt, le foyer intergénérationnel attenant à la résidence accueillera le restaurant des enfants du périscolaire : les résidents pourront y déjeuner avant d'imaginer des activités communes et intergénérationnelles.

Des résidences comme celle-ci, il en existe déjà quatre autres à Ergersheim, Herbitzheim, Kintzheim et Monswiller. Une cinquième est en construction à Woerth (voir ci-dessous) et 40 autres en projet, dont 11 sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Le Département intervient à deux titres : il accompagne les acteurs du projet pour le montage opérationnel du projet immobilier et social et finance les projets au titre de sa politique de l'habitat.

### La Résidence de Woerth : la domotique au service de nos aînés.

- la résidence de Woerth proposera 19 appartements en septembre prochain ; ce projet est porté par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ; Elle sera gérée par l'ARSEA.
- Le Département soutient ce projet via une subvention de 852 000 euros pour financer l'équipement de ces logements en domotique ; cette subvention s'ajoute aux financements habituels d'aide à la pierre : 332 000 euros.

### Il y a aussi les résidences autonomie, l'accueil familial

D'autres modèles existent comme les résidences-autonomie : le résident dispose de son logement et bénéficie de la présence permanente d'une personne capable d'intervenir. D'autres innovent carrément : ainsi l'association 1 Foyer 2 Ages propose à des séniors et des étudiants des possibilités de colocation intergénérationnelle.

Le Département encourage également le dispositif d'accueil familial de séniors par des particuliers à leur domicile. L'accueillant reçoit un agrément individuel délivré pour 5 ans par le Président du Conseil Départemental, qui lui permet d'accueillir 1 à 3 personnes âgées. Le Département organise le contrôle des accueillants et de leurs remplaçants ainsi que le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Fin 2016, 85 personnes, ont été accueillies par 57 familles d'accueil agréées.

**Le Département du Bas Rhin reconnu  
comme collectivité européenne de référence du vieillissement actif**

La candidature commune du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle au label européen du vieillissement actif et en bonne santé a été retenue. La Commission européenne a reconnu les 3 Départements comme collectivité de référence, coopérant ensemble pour améliorer la qualité de vie des séniors. Le Département du Bas-Rhin s'est ainsi engagé à travailler au développement d'un environnement global favorable aux séniors.

**Innovation dans la prévention des chutes**

Parallèlement, le Département soutient l'innovation territoriale, en accompagnant des porteurs de projets dans le domaine du développement de services. Sur le territoire nord a été retenu le projet d'une startup strasbourgeoise LOMDESS qui a proposé à destination des aidants un logiciel sur la prévention des chutes. Pour participer à la conception du logiciel, des partenaires et des usagers du territoire Nord ont été sollicités pour en tester l'ergonomie.

**Les actions pour les Personnes en situation de handicap**

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de la loi de Modernisation du système de santé. Elle met le projet de vie de l'utilisateur au cœur de la démarche d'accompagnement, pour que chaque situation trouve une réponse adaptée.

**Une place active dans la société pour chaque personne en situation de handicap**

La place du projet de vie de chacun est plus que jamais au cœur des réponses, à partir des besoins exprimés et évalués.

Les situations individuelles complexes trouvent un accompagnement renforcé, notamment en travaillant mieux avec les partenaires.

Des axes précis ont été définis :

- Assurer l'accessibilité, pour les personnes en situation de handicap, aux activités telles que la culture, le sport, le tourisme ;
- Assurer, en lien avec L'Education nationale, des parcours de scolarisation fructueux et éviter les ruptures de ces parcours ;
- Poursuivre la mise en œuvre, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), du troisième plan autisme ;
- Accompagner les situations de personnes en « Amendement CRETON » ;
- Accompagner avec plus de spécificité et de partenariat les situations des jeunes en situation de handicap relevant de l'aide sociale à l'enfance ;
- Mieux accompagner l'orientation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

**Handicap : le Département est aussi concerné en tant qu'employeur (3 800 agents)**

La loi impose aux employeurs publics l'emploi de 6% de personnes en situation de handicap.

Pour atteindre cet objectif et pour que ses agents en situation de handicap puissent remplir leurs fonctions dans de bonnes conditions, le Département a conclu en 2016 une convention triennale (2017-2019) avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ; il s'engage à mettre en œuvre une série d'actions afin de recruter et de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Il a choisi de mettre l'accent sur les conditions de travail afin de répondre à des enjeux humains.

En contrepartie, le FIPHFP financera, en complément de la collectivité, une partie des actions engagées. Ce soutien financier, évalué pour la durée de la convention à plus de 750 000 euros, viendra compléter l'engagement en matière de politique de Ressources humaines RH, managérial et financier du Département dans les années à venir.

Contenu du programme :

- mener des actions de sensibilisation, formation, communication
- aménager les postes lors des recrutements, de l'apparition/évolution d'un handicap ou d'inaptitudes
- rembourser aux agents le coût des équipements individuels pour compenser le handicap
- recourir à des interprètes en langue des signes
- faciliter la reconversion des agents
- accompagner les agents souffrant d'un handicap psychique
- développer le recours à l'apprentissage
- développer l'accueil de stagiaires et de services civiques en situation de handicap
- pérenniser la situation professionnelle des travailleurs handicapés en contrats d'insertion

### Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016

- Nombre de salariés (en Equivalents Temps Plein) travaillant dans les Etablissements destinés aux Personnes Agées et aux personnes en situation de handicap : 8 727
- Nombre de personnes accompagnées depuis la création des MAIA (Dispositifs qui ont pour missions d'harmoniser l'action des professionnels des différents services concernés et de suivre les situations complexes chez les personnes âgées.) depuis leur ouverture : 355
- Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile : 12 903
- Montant des dépenses départementales pour l'APA à domicile : 45,1 Millions d'euros
- Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement : 8 517
- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement personnes âgées : 1382
- Nombre de places en EPHAD : 9 195
- Nombre de places en Unité de Long séjour : 626
- Nombre de places d'accueil de jour pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer : 230
- Nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires d'une prestation : 67 897 (+6 %/2015)
- Nombre de bénéficiaires de la PCH : 3 424
- Nombre d'établissement pour personnes en situation de handicap : 41
- Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap du ressort du Département : 2 901
- Nombre de décisions rendues par la MDPH : 61 196
- Délai moyen de traitement des demandes formulées par les Personnes en situation de handicap : 3,6 mois
- 519 élèves et étudiants en situation de handicap bénéficient d'une prise en charge des transports entre leur domicile et l'établissement scolaire du service public d'enseignement. Cela représente une enveloppe financière d'environ 3 Millions d'euros.

## Pour la solidarité avec les enfants, les jeunes et les familles

### Les actions pour la protection de la mère et de l'enfant

Le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Département contribue à l'amélioration globale de la santé et du bien-être de l'enfant et de la famille en proposant des soins gratuits, des conseils en santé et un accompagnement à la parentalité. Il contribue également au développement des modes d'accueils des jeunes enfants.

#### Les actions menées en 2016 :

- **Renforcement de l'offre de soins gratuits dans tous les territoires**
  - ✓ 70 consultations de vaccination BCG ;
  - ✓ 1 100 séances de consultations de puériculture.
- **Edition des nouveaux carnets de maternité et carnets de santé de l'enfant contenant de nombreux conseils aux parents**
  - ✓ pour préserver la santé et le bon développement de leur enfant
  - ✓ pour trouver plus facilement les bons contacts et s'orienter dans le système de santé
- **Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant pour permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et professionnelle**
  - ✓ Soutien à l'ouverture de 47 établissements d'accueil du jeune enfant et de 7 Maisons d'assistants maternels : 577 nouvelles places d'accueil pour un total de 10 009 places en accueil collectif et Maisons d'assistants maternels (MAM)
  - ✓ agrément de 385 nouveaux assistants maternels pour un total de 9 404 assistants maternels dans le Bas-Rhin

#### La santé des mamans et des enfants

##### Les services de protection maternelle et infantile du Département en action.

Visite d'une sage-femme à domicile pour certaines futures mamans, consultations de nourrissons par des puéricultrices et des médecins après la naissance, bilans de santé et dépistage des troubles visuels dans les écoles... Autant de possibilités gratuites pour les familles Bas-Rhinoises de s'assurer que leurs tout-petits grandiront bien. Voir chiffres significatifs ci-dessous.

#### Vaccinations gratuites

A l'occasion des consultations de nourrissons par les services départementaux, les enfants de moins de 6 ans peuvent aussi être vaccinés gratuitement (BCG notamment)... par des médecins,

### Les actions pour la Protection de l'Enfance et en faveur de la Jeunesse en danger

#### Les actions menées en 2016

- **L'ouverture de nouvelles places, alternatives au placement « classique » en internat, en placement à domicile et accueil de jour, dans des territoires non couverts précédemment** : 128 nouvelles places. Ces nouvelles formules répondent mieux aux besoins des enfants et de leurs familles, permettent de travailler le plus possible à restaurer les liens et d'envisager un retour de l'enfant au sein de sa famille.  
Le développement de ces nouvelles places a rééquilibré l'offre en territoire en fonction des besoins non couverts :
  - ✓ 56 places sur le territoire Sud
  - ✓ 37 places sur le territoire Nord
  - ✓ 35 places sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg
- **Le développement du partenariat avec les acteurs de la santé et du handicap** pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance
  - ✓ Partenariat avec l'établissement de santé mentale et les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance pour la mise en place d'une équipe mobile départementale pour le public adolescent.
  - ✓ Partenariat avec le Centre hospitalier d'Erstein et les assistants familiaux de la vallée de la Bruche pour développer le dépistage précoce des troubles du comportement et l'appui auprès des familles d'accueil pour la connaissance et la prise en charge de ces problématiques.
- **L'adaptation des moyens consacrés à l'accompagnement des enfants confiés au Département en raison de leur nombre croissant.** 2 418 enfants ont été pris en charge en 2016, soit 170 enfants de plus qu'en 2015. Les moyens humains ont été renforcés afin de poursuivre le déploiement du Projet Pour l'Enfant.

- **L'adaptation du dispositif de prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA) qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes** : 191 MNA ont été accompagnés, soit 80 situations de plus qu'en 2015, grâce à une augmentation du nombre de places en services d'accueil spécifiques (appartements coachés) et en établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont l'ouverture d'un groupe au Foyer de l'Enfance.
- **La mise en place de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance du Bas-Rhin**. L'observatoire réunit un très large panel de partenaires (environ 50 participants) afin de recueillir des données, suivre et faire des propositions pour la protection des quelque 5 000 enfants accompagnés par l'aide sociale à l'enfance dans le Bas-Rhin, et travaille à l'élaboration du prochain schéma départemental de l'enfance et de la famille.

#### **Les actions pour les Assistants Familiaux**

Le Département met en œuvre une démarche de professionnalisation qui participe à la reconnaissance du placement familial des 437 assistants familiaux salariés par la collectivité (dont 19 sont domiciliés hors du Département). La construction d'une véritable identité professionnelle et le développement de compétences identifiées sont mis en œuvre afin de soutenir une reconnaissance et une valorisation d'un métier très particulier qui est exercé 24 h /24. Par ailleurs, le développement de l'offre d'accueil familial sur les territoires reste une priorité.

#### **Les actions menées en 2016 :**

- **Formalisation du plan d'action suite à la démarche lancée pour la reconnaissance professionnelle** : définition d'axes de travail afin de développer des outils pour soutenir leur pratique, de favoriser le dialogue, d'offrir une écoute et un soutien aux assistants familiaux.
- **Projet de création d'une nouvelle fonction : six assistants familiaux « ressources » pour dès 2017**
  - ✓ rompre l'isolement de certains assistants familiaux confrontés à des situations difficiles ;
  - ✓ assurer une fonction d'appui, de soutien, de conseil envers leurs pairs et de tutorat pour les nouveaux professionnels.
- **Expérimentation sur un territoire portant sur la création de binômes ou trinômes pour la prise des congés des assistants familiaux afin de privilégier :**
  - ✓ une meilleure organisation des congés ;
  - ✓ une meilleure prise en charge des enfants et de leurs intérêts ;
  - ✓ le rapprochement et la création de liens entre les professionnels.

#### **Les actions pour la jeunesse**

#### **Service civique : 41 volontaires**

La valorisation de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes du Bas-Rhin est l'un des axes majeurs de la politique jeunesse Départementale. L'accueil par le Département du Bas-Rhin en 2016 de 41 jeunes de 18 à 25 ans dans ses services, pour des missions en lien avec la citoyenneté, l'éducation, la solidarité, l'environnement et la culture, constitue un atout pour la collectivité qui s'enrichit du dynamisme qu'apporte ces jeunes mais aussi pour les jeunes eux-mêmes : le service civique leur donne la possibilité de participer à la vie de la cité, de rencontrer les milieux professionnels, de donner du sens à leur engagement, de susciter des vocations et de développer leurs compétences et expériences utiles pour leurs projets de vie, leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle.

#### **18 novembre 2016 : inauguration de la Résidence Juniors de Haguenau construite dans l'ancienne caserne Thurot**

**Le Département a soutenu cet important projet (85 studios) destiné en priorité aux 18/30 ans en formation en alternance, à hauteur de 3 Millions d'euros.**

Chef de file de la politique jeunesse, le Département du Bas-Rhin a pris une part active à la création d'un nouveau pôle d'hébergement pour les jeunes : la résidence « Alter et Toit », première résidence hors du territoire de l'Eurométropole à destination des jeunes alternants a été inaugurée le 18 novembre 2016. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par Batigère Nord-Est, le gestionnaire de cette structure étant l'association AMITEL. Ce projet a été copiloté par le Département et la Ville de Haguenau depuis 2009. A la croisée des programmes « Investir pour la formation en alternance » lancé par l'Etat en 2010 et du Plan Départemental de l'Habitat, il est

entré dans sa phase opérationnelle depuis la rentrée 2016.

Cet équipement situé au sein de l'éco-quartier, ancien casernement militaire, à 5 mn de la gare, constitue un levier pour le développement du territoire, une restructuration adaptée aux besoins actuels, et représente un projet phare en matière économique et social.

Cette résidence répond à l'attente des jeunes en recherche de logements à des prix abordables conventionnés à l'APL. Elle comprend 85 logements meublés (conventionnés APL), 19 logements sociaux ainsi que 650 m<sup>2</sup> de locaux dédiés à la mission locale du Nord et un centre d'information et d'orientation... Les jeunes peuvent bénéficier de services annexes : accès à internet, laverie, bagagerie, salle de travail et même une salle de fitness. Ce projet dont le prix de revient s'élève à près de 10 millions d'euros avec une participation du Département à hauteur de 3 millions d'euros constitue un élément clé pour le dynamisme du bassin de Haguenau et pour l'autonomie des jeunes actifs.

#### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- Nombre de mineurs placés en famille d'accueil : 783 (777 en 2015)
- Nombre de mineurs placés dans des établissements : 1 575 (1 415 en 2015)
- Nombre de mineurs placés dans des lieux de vie ou dans d'autres structures : 60 (55 en 2015)
- Part des mineurs placés bénéficiant d'une reconnaissance MDPH : 19,4 % (18,6% en 2015)
- Nombre d'enfants concernés par des Informations Préoccupantes : 2 671 (2 294 en 2015)
- Nombre de mères en Maisons Maternelles : 38 (43 en 2015)
- Nombre de Contrats passés avec des Jeunes Majeurs : 145 (174 en 2015)
- Nombres d'Assistants Familiaux recrutés : 22 (10 en 2015)
- Age moyen des Assistants familiaux : 54,4 ans (52 ans en 2015)
- Nombre de consultations prénatales : 496 (458 en 2015)
- Nombre de visites à domicile auprès de futures mères et d'enfants : 7 994 (8 900 en 2015)
- Nombre de consultations pédiatriques : 10 180 (10 007 en 2015)
- Nombre de consultations de puériculture : 1 422 (1 322 en 2015)
- Nombre de consultations de nourrissons : 1 199 (1 077 en 2015)
- Nombre de vaccinations : 7 244 (7 178 en 2015)
- Nombre d'Assistants Maternels formés : 1 415 (1 397 en 2015)
- Ouvertures d'Etablissements d'Accueil du jeune enfant : 47 (31 en 2015)
- Nombre de dépistages en école maternelle : 5 638 (6 784 en 2015)
- Nombre d'agréments pour adoption en cours de validité au 31 / 12 : 230 (252 en 2015)
- Nombre d'agréments délivrés dans le cours de l'année : 51 (39 en 2015)
- Nombre d'enfants accueillis à la naissance, admis à la suite de la signature d'un PV par les parents, admis à la suite d'une décision de justice ou adoptés à l'étranger : 15 (19 en 2015)
- Nombre de Mineurs Non Accompagnés MNA (ex MIE) présentés : 338 (205 en 2015)
- Nombre de MNA mis à l'abri : 167 (153 en 2015)
- Nombre de MNA pris en charge au 31 décembre : 215 (152 en 2015)
- Nombre des Educateurs (en Equivalents Temps Plein) cofinancés par le Département pour des missions de prévention spécialisée : 90 (même chiffre en 2015)
- Nombre de territoires où interviennent des éducateurs de prévention cofinancés par le Département: 16 (même chiffre en 2015)
- Nombre de jeunes accompagnés par des éducateurs de prévention cofinancés par le Département: 3 000 (même chiffre en 2015)
- Nombre de projets de prévention : 44
- Montant du soutien départemental au Pass accompagnement (aide au logement des jeunes): 470 000 euros.
- Aide départementale au fonctionnement des Centres de Loisirs sans hébergement : 126 500 euros (110 00 euros en 2015)
- Nombre de jeunes en service civique : 41 (38 en 2015)
- Montant du soutien départemental aux activités socio-éducatives : 1,488 Million d'euros
- Montant du soutien départemental aux actions de Loisirs et d'éducation : 130 000 euros
- Montant du soutien départemental au Fonds d'aide aux jeunes : 535 000 euros

## Pour l'action sociale de proximité

L'action sociale de proximité constitue une véritable politique publique à part entière qui s'est traduite par la structuration d'une Mission dédiée, dans les services départementaux fin 2015.

Quand on est face à une difficulté sociale à régler, c'est souvent très compliqué de s'y retrouver. Trouver la personne à qui parler, qui peut informer, celle qui peut orienter de manière adéquate en connaissance des métiers du social, de la réglementation, des dispositifs et du tissu local, est l'acte fondateur de la mise en œuvre de l'action sociale de proximité.

Qu'il débouche sur une information, une orientation vers un partenaire ou un travailleur médico-social d'une Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale, la mobilisation d'un dispositif ou d'une prestation, l'accueil de proximité est essentiel et constitue le premier niveau de la réponse qui peut être apportée aux Bas-Rhinois dans le domaine social.

En 2016, ce sont 40 000 Bas-Rhinois qui ont été accueillis dans plus de 100 sites sur le territoire départemental dont 17 sur le périmètre de la ville de Strasbourg

## Avec les travailleurs de l'ombre

**On n'a jamais eu autant besoin d'eux et pourtant on les connaît mal. À quoi servent les travailleurs sociaux du Département ? Comment travaillent-ils ? Quels publics rencontrent-ils ?**

Problèmes de logement, de gestion du budget familial, de santé, d'addictions, difficultés à élever les enfants... les travailleurs sociaux sont de plus en plus sollicités. Il s'agit d'accompagner les personnes en situation de fragilité, de leur permettre d'accéder à leurs droits, de faciliter leur inclusion sociale, de les responsabiliser plutôt que de les assister.

Derrière chaque situation, il y a une histoire révélatrice d'une accumulation de difficultés, de fêlures, de crises : « J'écoute, je comprends, je réfléchis avec les personnes pour tenter de trouver des solutions, explique un assistant social. Notre spécialité, c'est la polyvalence. » « Ici ce n'est pas d'abord le formulaire administratif : on commence par écouter la souffrance des gens, complète une de ses collègues. J'organise avec eux les priorités ; avant de prendre des mesures concrètes, il faut que les gens soient d'accord. En travaillant sur le budget familial, je fais aussi de la protection de l'enfance. »

### Accueil puis intervention

Au-delà de ce premier travail d'accueil, de dialogue et d'accompagnement, les « spécialistes » peuvent faire une première évaluation de la situation et, le cas échéant proposer un plan d'action favorisant chaque fois que c'est possible, l'autonomie et la responsabilisation. Ainsi, une conseillère en économie sociale et familiale aide des familles à mieux gérer leur budget, à trouver des solutions pour payer le loyer ou les factures d'énergie, une puéricultrice, qui intervient toujours sous la responsabilité du médecin, reçoit les enfants de 0 à 6 ans et leur maman : « Je fais aussi des visites à domicile. Je rencontre des mères mineures, des femmes présentant des addictions. Je leur parle de l'alimentation, du sommeil de l'enfant, de chamboulement du couple, de modes de garde. Je détecte les problèmes de vision, de langage, de surpoids, les difficultés éducatives... », « En fait, nous réalisons un vrai travail d'équipe, résume une travailleuse sociale de Barr. Ça commence par les secrétaires médicosociales, qui établissent le premier diagnostic, cernent les besoins et les demandes des usagers, avant de les orienter vers l'assistante sociale.

C'est un travail de fourmi. Le travailleur social, c'est le médecin généraliste de l'action sociale. » Et qui dit aide sociale n'empêche ni la joie ni le réconfort : « J'organise des ateliers de cuisine, raconte une assistante sociale : les personnes viennent avec des recettes et leur histoire. Ça crée des liens. Ça révèle des compétences. Les personnes savent plein de choses, qu'elles ont oubliées et qu'elles sont fières de redécouvrir. »

La conseillère départementale du canton d'Obernai : « les travailleurs sociaux interviennent très en amont. On n'en parle jamais. Le Département se mobilise au quotidien pour les familles et les personnes en difficulté ».

## La mise en place d'E parcours

Depuis juin 2016, l'ensemble des professionnels de l'action sociale de proximité utilise un nouveau logiciel métier qui a pour finalités :

- d'assurer aux personnes accompagnées d'une intervention coordonnée et continue quel que soit son lieu de résidence dans le département et quel que soit le professionnel qui l'accompagne

- d'améliorer la connaissance des publics usagers des services médico-sociaux territorialisés et ainsi, adapter les réponses et les actions des services départementaux
- et de contribuer à l'évaluation et aux évolutions des politiques médico-sociales du Département

### **Les actions conduites pour la prévention de la radicalisation**

Le Département s'engage fortement dans la prévention des phénomènes de radicalisation aux côtés des partenaires locaux ainsi qu'en développant une politique volontariste de formation de ses agents. Ainsi, il a conclu en juillet 2016 un protocole opérationnel relatif à la prévention, à la lutte contre les risques de radicalisation des jeunes et l'accompagnement des familles, avec la préfecture, le ministère de la justice, s'engageant en particulier sur la mission de protection de l'enfance.

Afin d'accompagner cet engagement, il apparaît primordial de former les agents en charge des missions concourant à la protection de l'enfance sur les phénomènes de radicalisation : les travailleurs médico-sociaux de terrain, en charge de la prévention, les travailleurs sociaux du Service de Protection de l'Enfance en charge de la protection. Ceci, afin qu'ils soient opérationnels dans le repérage et l'accompagnement des situations.

### **L'organisation des Assises des solidarités à Haguenau le 10 novembre réunissant les acteurs médico-sociaux**

**Mieux se connaître, dresser un état des lieux et envisager des pistes d'amélioration, tels étaient les objectifs de ces assises. Au total, plus de 60 acteurs de 25 institutions et associations locales différentes ont animé ces ateliers de présentation et d'échanges auprès de 250 participants**

Initiées par la Ville de Haguenau, et co-organisées avec le Centre Hospitalier de Haguenau et le Département du Bas-Rhin, ces Assises constituent la première étape d'une démarche à plus long terme autour de préoccupations communes :

- une meilleure prise en charge des personnes en situation de précarité ;
- une connaissance des dispositifs et des missions des différents partenaires institutionnels et associatifs ;
- un partage des savoir-faire ;
- la réalisation d'un état des lieux ;
- la définition d'axes d'amélioration.

### **Les actions pour la santé publique conduites en 2016**

#### **Création d'une équipe mobile départementale santé-précarité**

Son but est de faire face aux lourdes problématiques de santé qui émergent de plus en plus fortement sur les territoires. Cette équipe a pour mission d'aider les personnes à construire un parcours de soin, d'initier et d'organiser des actions collectives (éducation à la santé, obésité, équilibre alimentaire...) et d'apporter des conseils aux intervenants sociaux.

**Le Département a conclu des Contrats Locaux de Santé avec l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, en lien avec les partenaires que sont l'Agence Régionale de la Santé, la CAF, le régime local, la CPAM, la Mutualité...**

Parmi les priorités

1. Améliorer la prévention et la participation aux dépistages organisés des cancers
2. Prévenir et réduire les conduites à risques
3. Améliorer l'offre de soins de premier recours, l'accès aux droits et aux soins des personnes les plus vulnérables
4. Renforcer les actions « nutrition » (équilibre alimentaire et activité physique) pour diminuer le surpoids chez les enfants
5. Améliorer le parcours des personnes âgées isolées et en perte d'autonomie
6. Favoriser l'intégration dans la Cité des personnes atteintes de troubles de santé mentale
7. Améliorer la santé environnementale
8. Améliorer l'observation de la santé

Parmi les actions phares qui sont portées par la Ville de Strasbourg et le Département :

- la pérennisation de l'expérimentation "Sport-santé sur ordonnance" qui consiste à favoriser la pratique d'une activité physique régulière et modérée chez les personnes atteintes d'une maladie chronique par une prescription médicale.

A ce jour, plus de 900 Strasbourgeois ont bénéficié de l'action depuis son lancement, et plus de 170 médecins l'ont prescrite au moins une fois.

- le développement du dispositif PRECCOSS de prise en charge des enfants en surpoids à Strasbourg qui accompagne individuellement et collectivement les enfants en surpoids âgés de 3 à 12 ans et leur famille. Le dispositif prévoit courant 2016 une extension de la prise en charge à l'ensemble de la ville de Strasbourg, jusqu'alors expérimentée au Neuhof, à HautePierre et à la Cité de l'III. En 2017, PRECCOSS sera proposé aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 18 ans.
- la création d'une quatrième Maison Urbaine de Santé, à Kœnigshoffen (Strasbourg). La Maison Urbaine de Santé est une déclinaison locale des maisons de santé pluridisciplinaires. Ce concept, en accord avec les professionnels de santé libéraux volontaires, renforce l'offre de santé primaire au plus près des habitants (avec des microstructures médicales, des Points accueils écoute jeunes (PAEJ), des consultations de tabacologues, des actions de promotion de la santé, ...).
- l'interdiction de la consommation de tabac dans les 80 aires de jeux de Strasbourg. Après une 1ère phase d'expérimentation en 2014 dans 3 parcs de la ville, le travail s'est poursuivi sur l'ensemble des aires de jeux de la Ville. Elle sera l'occasion de nouvelles actions de sensibilisation.
- l'accompagnement de l'ouverture d'une Salle de Consommation à moindres Risques. Elle a pour objectif de réduire la mortalité, les contaminations, l'exclusion sociale des usagers de drogues ne fréquentant pas les dispositifs de réduction des risques et de soins. Ce dispositif s'inscrit dans une politique globale de réduction des risques.

## Pour l'éducation, le sport et la culture

### Les actions éducatives et pour les collèves

#### Missions

Le Département assume toutes les charges d'investissement et de fonctionnement des 91 collèges publics ainsi que les charges de fonctionnement des 13 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat afin de contribuer activement à la qualité de la vie scolaire. Cette politique a mobilisé près de 66,60 Millions d'euros en 2016.

#### Bilinguisme

Le Département est partenaire de l'Éducation Nationale, de la Région et du Département du Haut-Rhin pour développer l'enseignement bilingue dès la maternelle. Il y consacre en 2016 un budget de 1,27 Millions d'euros.

En 2016, dans le Bas-Rhin, 13 906 élèves du 1er degré ont suivi un cursus à parité horaire, c'est-à-dire 12 h en français et 12 h en allemand (162 écoles). En collège, ce sont 2 490 élèves (dans 38 établissements).

Le Département apporte également un soutien financier (210 000 euros) à l'association ABCM Zweisprachigkeit dont l'offre vient compléter l'offre d'enseignement public bilingue. Un soutien financier est apporté à l'office pour la langue et la culture d'Alsace (67 200 euros).

#### La politique éducative du Département : le point de vue du Président du Conseil Départemental

*« Le Département a beaucoup travaillé sur les bâtiments des collèges publics depuis que l'Etat lui a transféré leur gestion, pour être en capacité d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.*

*Nous allons continuer à le faire, mais accompagner les politiques éducatives est encore plus important, pour construire des adultes autonomes, responsables, engagés, avec une ouverture d'esprit. C'est le rôle de l'accompagnement départemental des politiques éducatives, par exemple dans l'acquisition, par les jeunes, des fondamentaux de la vie quotidienne d'un adulte. Ainsi, le « manger sain » : dans les restaurants scolaires, sont privilégiés par le Département les repas équilibrés avec des produits locaux. Les agents techniques départementaux dans les collèges sont très impliqués. »*

#### **Apprendre à gérer un budget, à éviter les comportements à risque, à devenir parent...**

*« Le Département a des compétences dans ces domaines, et il est important de commencer à les transmettre le plus tôt possible aux collégiens.*

*Le Département réfléchit aux moyens de valoriser également l'intelligence manuelle, pour redonner leurs lettres de noblesse à des filières délaissées. Les PME ont besoin de compétences, et ce sont de vrais gisements d'épanouissement professionnel et personnel.*

*Le Bas-Rhin est en train de combler le retard que nous avons, en France, dans l'apprentissage des langues. C'est un enjeu d'emploi, également.*

*En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, le Département du Bas-Rhin a été impacté financièrement : cela représente 800 000 euros de coût supplémentaire au niveau des transports scolaires. »*

#### Lire et faire lire

Le dispositif « Lire et faire lire » est un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle qui poursuit deux objectifs complémentaires :

- un objectif éducatif et culturel: transmettre le goût de la lecture aux enfants et adolescents et leur permettre de découvrir le patrimoine littéraire, et promouvoir la littérature pour la jeunesse ;
- un objectif d'échange intergénérationnel : favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants/jeunes et des retraités.

Il est mis en œuvre par la Ligue de l'enseignement qui s'appuie pour cela sur un réseau de lecteurs bénévoles de plus de 50 ans. En 2016, 253 séances de lectures ont été organisées dans les collèges.

### **Les investissements dans les collèges publics en 2016**

Les travaux d'extension et de restructuration du collège Romain Rolland à Erstein (5,2 Millions d'euros) se sont poursuivis avec la livraison de l'extension de l'externat et le démarrage des travaux de restructuration du bâtiment existant de l'externat.

- Les travaux de restructuration du collège de Benfeld (3,5 Millions d'euros) ont été achevés et livrés pour la rentrée de septembre 2016.
- Au collège de Lauterbourg, les travaux de restructuration du rez de chaussée de l'externat ont été livrés début février 2016 (509 000 euros).
- La première tranche de mise en accessibilité du collège de Mertzwiller a été livrée pour la rentrée de septembre 2016 (228 000euros).
- Les études de maîtrise d'œuvre portant sur la restructuration du collège Galilée de Lingolsheim ont démarré en mai 2016 (120 000 euros).
- Les études de maîtrise d'œuvre portant sur la restructuration de la demi-pension du collège de Bouxwiller (17 000 euros) et l'agrandissement de la salle à manger du collège de Soultz-Sous-Forêts (41 000 euros) ont démarré en 2016.
- Au titre du programme pluriannuel de maintenance, des études de maitrise d'œuvre ont été réalisées pour les travaux d'isolation des façades du collège Truffaut (12 000 euros) à Strasbourg et du collège de Geispolsheim.
- La première tranche des travaux d'isolation des façades des collèges d'Ostwald (330 000 euros) et de Geispolsheim (45 000 euros) a été engagée et le collège de Sarre-Union a vu s'achever une dernière phase de travaux sur les installations de chauffage : 158 000 euros.
- L'année 2016 a également vu se réaliser des travaux de reprise des toitures des collèges de Barr, de réfection complète des toitures d'un bâtiment du collège André Maurois de Bischwiller, du bâtiment abritant la demi-pension du collège d'Erstein, de la toiture du bâtiment de la demi-pension du collège d'Herlisheim, du bâtiment administratif du collège de Soultz-sous-Forêts. Une grande verrière a également été remplacée au collège de Dettwiller (310 000 euros).
- D'importants travaux de mise en sécurité des bâtiments par rapport à la réglementation incendie ont été réalisés au collège Leclerc à Schiltigheim, et sur le bâtiment B du collège Kléber à Strasbourg. Le remplacement des systèmes de sécurité incendie a été effectué dans les collèges de Schirmeck et de Mertzwiller.
- Pour améliorer les conditions de travail des collégiens ou adapter les collèges aux évolutions des besoins, des travaux de rénovation de salles de classe ont été réalisés dans les collèges de Soultz-sous-Forêt et Le Ried à Bischheim, de rénovation du pôle social et culturel au collège Solignac à Strasbourg et de réfection des salles de science à Hochfelden. Les réseaux informatiques des collèges d'Eschau, d'Ingwiller et Hans Arp à Strasbourg ont été entièrement restructurés.

### **Le respect au sens propre**

Ramasser les papiers dans les classes et les espaces communs, monter sa chaise sur la table après la dernière heure de cours...

Deux exemples parmi d'autres de tout ce qui peut contribuer à améliorer la propreté dans les collèges... et faciliter le travail des 824 agents techniques, employés du Département, qui en assurent l'entretien. Le Département lance pour cette rentrée une campagne baptisée « Le respect au sens propre », pensée et testée avec l'équipe des agents techniques du collège de Soufflenheim. En plus du respect du travail accompli, c'est la tâche des agents techniques qui est facilitée et rendue plus efficace.

### **Des vélos contrôlés gratuitement : en collaboration avec les associations Vélo Emploi et CADR67, le Département organise des opérations « vélo-sécurité » dans les collèges publics.**

Le contrôle des vélos (éclairage, freins, roues...) est effectué par des techniciens de l'association et la liste des réparations nécessaires est établie. Chaque année, quelque 3 000 vélos sont contrôlés dans 40 collèges.

Nouveauté cette année : un atelier d'autoréparation par les collégiens avec l'association Vélo Station a été expérimenté au collège de Hoerd.

## **Collège Jules Hoffmann à la Robertsau Un prix Nobel au collège**

Rentrée de septembre 2016 : 2 événements au collège de la Robertsau qui a été construit il y a 114 ans et qui accueille les ados de la Cité de l'III, Quartier concerné par la Politique de la Ville (QPV) :

- fin du chantier d'extension et de rénovation pour lequel le Département a investi 12 Millions d'euros ;
- et changement de nom : il prend le nom de Jules Hoffmann, professeur de biologie à l'Université de Strasbourg à qui venait d'être attribué le Prix Nobel de médecine

Le professeur Hoffmann qui est venu rencontrer les collégiens à cette occasion, a promis de venir parler de ses recherches aux élèves de « son » collège dès qu'ils en auraient envie.

Les effectifs à la rentrée 2016 ont immédiatement enregistré une hausse des inscriptions en 6<sup>ème</sup> de plus de 60 élèves.

### **Le coût et le prix d'un repas dans un restaurant scolaire**

Dans les collèges publics, les parents paient de 3,20 à 4,55 euros par repas au lieu de 6,80 euros (prix de revient moyen) grâce à l'aide du Département du Bas Rhin.

### **Ici on mange local**

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Département depuis 2012 incite les gestionnaires des restaurants scolaires des collèges publics à s'approvisionner en produits locaux et bio : 34 établissements ont participé à la journée phare organisée en mars 2016.

### **Les actions pour le sport et les loisirs**

#### **Exemple d'équipement cofinancé par le Département**

Rauwiller (Canton d'Ingwiller) : inauguration de la Maison de l'enfance au cœur du village : équipement destiné à la fois, à la petite enfance (multi accueil) et aux 3 – 11 ans (périscolaire) ; 9 emplois créés ; le Département a contribué à hauteur de 217 000 euros à ce projet.

### **Développer les sports de nature**

« Dans la quasi-totalité des cantons, il y a des espaces, sites ou itinéraires dédiés aux sports de nature », affirme la conseillère départementale du canton de Reichshoffen et présidente de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires.

Plus de 1 000 lieux de pratique sont recensés dans le Bas-Rhin, dans une quarantaine de disciplines, terrestres, aquatiques et aériennes. Le développement maîtrisé de ces sports est une compétence obligatoire du Département. Il élabore un plan départemental et anime une commission qui réunit les différents acteurs. Le Département accompagne aussi les porteurs de projets et les collectivités. L'objectif est de permettre une pratique accessible et durable de ces sports, en sécurité et dans le respect du milieu naturel. L'escalade, par exemple, c'est une quarantaine de sites et 2 000 voies praticables en milieu naturel. « La Commission des Espaces, Sites et Itinéraires nous permet d'échanger avec les associations de protection de la nature et du patrimoine, pour donner un cadre aux grimpeurs, par exemple pour respecter les lieux de nidification des faucons pèlerins », explique Thibault, qui anime le comité départemental montagne et escalade. « Il y a aussi des enjeux économiques : ces sports libres (sans licence), gratuits, pratiqués à 90 % par des urbains génèrent des emplois dans les territoires ruraux », indique la conseillère départementale du Canton de Reichshoffen.

### **Sport, esprit collectif et trophées**

Chaque année le Département attribue des trophées à des équipes sportives bas-rhinoises, à leurs champions et à leurs bénévoles en récompense de leurs performances la saison écoulée. En 2015 la cérémonie a été organisée à Benfeld ; en 2016, elle a eu lieu au Dôme de Mutzig le 16 novembre 2016. Les trophées leur ont été remis par les conseillers départementaux de leur canton.

L'événement a eu une marraine et un parrain de choix : les cavaliers handisports Louise Studer et Thibault Stoclin, qui ont représenté la France aux JO de Rio.

### **Le mercredi, c'est foot !**

Des joueurs et des membres de l'encadrement du Racing Club de Strasbourg Alsace sont venus dans les clubs pour partager leurs talents avec les jeunes joueurs et les entraîneurs locaux le temps d'un après-midi. En 2016, les clubs de Saverne, Matzenheim, Dinsheim-sur-Bruche, Betschdorf, Brumath et Oberkirch en Allemagne ont accueilli les mercredis du foot.

### **Les actions pour les Archives départementales**

En 2016, les Archives Départementales ont collecté plus de 560 mètres linéaires de documents à la fois publics et privés (fonds de familles ou d'entreprises). Ce sont aussi bien des documents papier que des documents audiovisuels ou figurés, comme des films ou des photographies sur plaques de verre. Les opérations de numérisation se sont concentrées sur un type particulier de documents, les *Schul-Chroniken* - chroniques dont la rédaction fut commandée aux instituteurs d'Alsace-Moselle en 1892, et dont la majeure partie couvre la période 1893-1920. Elles seront à terme consultables en ligne sur le site internet des Archives. Le site internet a connu un profond changement en mai 2016, avec le déploiement d'une nouvelle visionneuse de documents numérisés. Il génère un fort trafic. En 2016, ce sont près de 6 millions de pages qui ont ainsi été consultées par 105 000 visiteurs totalisant 412 000 visites.

### **Les actions pour le patrimoine culturel et la mémoire**

#### **La protection et la valorisation du patrimoine**

Le Département apporte un soutien financier aux porteurs de projets de restauration de monuments (collectivités publiques, paroisses, associations ou particuliers). Six projets de restauration d'envergure ont été soutenus en 2016 : réfection de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Georges de Chatenois, restauration des intérieurs de l'église protestante de Westhoffen, restauration extérieure de l'église protestante d'Ingenheim, travaux de restauration des extérieurs et des intérieurs de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Neuwiller-lès-Saverne, restauration de la charpente, de la couverture et des façades de l'église de Beinheim, restauration de l'orgue de l'église Saint-Michel de Nordhouse.

Le Département a également poursuivi sa politique d'aide aux associations de sauvegarde du patrimoine castral. Ainsi plus de 6 000 journées de travail assurées par des bénévoles ont été consacrées à l'entretien des ruines et des châteaux forts bas-rhinois. Enfin, le Département a soutenu le travail de la Fédération des sociétés d'histoire.

#### **Les projets muséographiques d'envergure**

En 2018, la Bibliothèque humaniste de Sélestat complètement restructurée doit rouvrir ses portes. Depuis plus de 120 ans, la collection de livres de l'école latine fondée en 1452 et du savant humaniste Beatus Rhenanus était hébergée dans l'ancienne Halle aux blés de la ville, devenue inadaptée. Une extension, doublée d'un nouveau parcours muséographique, avec action culturelle, pédagogique et rayonnement scientifique développés, permettra à cet atout touristique inscrit au registre de la mémoire du monde de l'UNESCO d'être encore plus attractif. Le Département soutient à hauteur d'1,5 M d'euros ce projet qui s'inscrit dans une grande opération de transformation du centre-ville de Sélestat récemment labellisée « ville d'art et d'histoire ». La première pierre a été posée en avril 2016.

Deux autres projets muséographiques d'envergure ont été soutenus par le Département en 2016 : la rénovation et la mise en accessibilité de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen, et les travaux d'extension et de réaménagement de la Maison du Kochersberg.

#### **Les centres d'interprétation du patrimoine d'Andlau, de Dehlingen, de Lichtenberg, de Kutzenhausen et de Marmoutier**

Un centre d'interprétation du patrimoine (CIP) est un lieu interactif, ouvert à tous, qui invite à la découverte d'un patrimoine et d'un territoire. Ludique et pédagogique, il propose de comprendre, sentir, expérimenter le patrimoine sous toutes ses formes.

La création et le fonctionnement des 5 centres d'interprétation du patrimoine sont soutenus depuis 10 ans par le Département qui anime et coordonne ce réseau.

## Politique mémorielle

Afin de développer l'éducation à la citoyenneté et l'ouverture à la différence, le Département contribue au financement du Mémorial de l'Alsace-Moselle, et soutient diverses actions pour renforcer la connaissance de l'histoire alsacienne. En 2016, deux projets spécifiques ont vu le jour.

### La Résistance alsacienne en DVD

Le Département a cofinancé la réalisation d'un DVD-Rom sur un thème jusque-là très peu étudié : la Résistance des Alsaciens aux nazis pendant la seconde guerre mondiale. Textes, biographies, photos, musique, vidéos, fiches, cartes, références... Le DVD-Rom contient 700 fiches, 2 500 médias et répertorie plus de 13 000 noms – des résistants, des martyrs... Les filières d'évasion, les maquis, les noms des incorporés de force exécutés pour opposition au nazisme, les réseaux, les combats pour la Libération.... Cet outil unique en son genre a été réalisé par l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure des Alsaciens et a été diffusé dans les CDI de tous les collèges bas-rhinois.

### Les monuments de la Guerre de 1870

Le Service du patrimoine culturel et les Archives départementales du Bas-Rhin, avec l'appui de nombreux contributeurs, a réalisé un important travail mémoriel autour de la Guerre franco-prussienne de 1870. Ce projet a abouti à la constitution d'un corpus le plus exhaustif possible des monuments aux morts, des monuments funéraires individuels ou collectifs, des monuments commémoratifs, témoins des vies happées par la guerre et préfigurateurs de la construction européenne. Ce recensement contient 389 fiches présentant autant de monuments et est consultable sur le site internet des Archives départementales. Chaque fiche est illustrée et chaque monument est géo localisé.

### Le château du Haut Koenigsbourg

Cette propriété du Département est avec **plus de 500 000 visiteurs** (522 000 en 2016) le monument le plus visité d'Alsace (dont les entrées sont payantes) et l'un des 10 monuments les plus visités de France.

### La restauration et l'aménagement du château pour l'accueil des publics se poursuivent

L'année 2016 a été marquée par la finalisation de l'aménagement de la Maison Alsacienne et de ses nouveaux espaces d'accueil du public ; la billetterie a ainsi été installée dans la grande salle où jadis les visiteurs venaient se restaurer, et de nouveaux espaces pédagogiques ont également été ouverts pour l'accueil des nombreux groupes d'enfants qui fréquentent le château tout au long de l'année (30.000 enfants encadrés fréquentent ainsi le château chaque année).

### Événementiel

En 2016, le château a connu plusieurs grands événements parmi lesquels « la Machine à Remonter le Temps », qui s'est déroulé début avril, permettant aux nombreux visiteurs (Plus de 6 000 sur un weekend) de « vivre au château » comme en 1480. D'autres manifestations ont également permis d'accroître l'attractivité du château et de montrer la diversité de ses animations comme « délicieux jardin » qui s'est déroulé au mois de juin, « le festival de Bande Dessinée » en juillet ou encore, en toute fin d'année 2016, la féerie des décorations et des animations de Noël.

### Les actions pour la lecture publique

#### Les faits marquants en 2016

- La prise en main par le Département du Bas-Rhin de la gestion du festival de contes Vos Oreilles Ont la Parole (78 événements et 41 bibliothèques participantes)
- 10 événements célébrant le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, une des premières créées en France,
- Le lancement du prêt de tablettes et liseuses aux points-lecture

- L'appropriation toujours plus importante des ressources en ligne via le portail Internet
- La définition d'un nouveau projet de direction visant à amplifier l'accompagnement des bibliothèques, le soutien au bénévolat et aux Communes et Communauté de Communes
- De très nombreuses expérimentations : pack petite enfance, kit personnes âgées, formations « afterwork »
- Une subvention exceptionnelle de 142 000 euros reçue au titre de la Conférence des financeurs de l'autonomie des personnes âgées, dédiée à déployer des services et offres culturelles pour les publics seniors (livres en grand caractères, tablettes et liseuses, spectacles de contes, formations pour les bibliothécaires du réseau)

### **Le Vaisseau**

#### **Une année record**

En 2016, le Vaisseau a battu son record d'affluence avec 202 495 visiteurs, ce qui porte à plus de 2 millions le nombre de personnes qui depuis son ouverture il y a 11 ans, ont joué en s'amusant dans ses murs.

#### **Exposition temporaire Le Lab'Oh**

Le Vaisseau a mis le cap sur la créativité pour son nouvel espace : cette exposition a été entièrement produite par les personnels départementaux en poste au Vaisseau. Le Lab'Oh est ouvert à tous publics à partir de 3 ans, avec des animations particulièrement adaptées aux familles, et est bilingue franco-allemand.

#### **Bourse à la création pour le Vaisseau**

Le Département apporte un soutien financier à plus de quarante compagnies théâtrales pour la création et la diffusion de spectacles. Les bénéficiaires de la Bourse 2016 sont la compagnie Bardaf pour le spectacle scientifique autour de son projet de cuisine moléculaire « Les yeux plus gros que le ventre » et la compagnie Baal Novo pour le spectacle bilingue franco-allemand « L'histoire du petit Pierre ». Les deux spectacles ont été créés au Vaisseau en juillet et août 2016. Une aide de 10 000 euros a été attribuée à chacune des troupes

### **Le soutien du Département au développement artistique**

#### **Les Contrats Locaux d'Éducation Artistique**

Un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) coordonne les initiatives locales en faveur de l'éducation artistique à destination des scolaires sur un territoire donné. Les CLEA font l'objet d'une convention conclue entre la Direction Régionale des Affaires culturelles (Etat), le Rectorat (Etat), le Département, la ou les Communautés de communes intéressées et une association locale coordinatrice.

Des CLEA concernant les territoires des Communautés de communes de Sarre-Union et de l'Alsace Bossue, de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin et de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs, ont été conclus en 2016.

#### **Collèges au cinéma**

Le Département participe au dispositif national de sensibilisation à l'image « Collège au Cinéma » qui vise à développer le regard critique des élèves de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Cette démarche pédagogique revêt actuellement une importance particulière en raison de l'omniprésence de l'image dans le quotidien de chacun et plus encore dans celui des adolescents.

Dans le cadre de ce dispositif, les collégiens assistent à la projection de 3 films différents. Chaque séance est précédée d'un travail pédagogique d'accompagnement conduit par des enseignants volontaires qui suivent une formation particulière.

Cette opération est pilotée par l'association Alsace Cinémas qui fédère les cinémas indépendants d'Alsace.

Pour l'année scolaire 2015-2016, le dispositif a concerné 5 618 collégiens, 56 collèges, 37 Communes, 260 professeurs et 20 cinémas indépendants. Pour l'année scolaire 2016-2017, ce dispositif a bénéficié à 5 737 élèves issus de 61 établissements

Pour l'année scolaire 2015-2016, la participation départementale a été de 46 000 euros.

### **Le soutien aux 10 Relais Culturels**

Le Département a procédé à l'évaluation des conventions d'objectifs des Relais Culturels de Bischwiller, Erstein, Haguenau, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Reichshoffen, Saverne, Sélestat, Soultz-Sous-Forêts, Wissembourg pour la période 2012-2015 et de nouvelles conventions de partenariat ont été conclues pour la période 2016-2018. Les relais culturels constituent un appui au développement culturel des territoires. La mise en œuvre de leurs projets culturels a pour effet de renforcer le lien social et de favoriser l'épanouissement et une cohésion sociale accrue sur leur territoire. Le nombre de spectateurs a été de 102 500 (106 200 en 2015). Le montant de la subvention départementale est resté stable : 465 000 euros.

### **Le partenariat avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS)**

La convention conclue entre le Département et l'OPS via la Ville de Strasbourg permet de diffuser des concerts sur tout le territoire départemental. Ces concerts décentralisés connaissent un réel succès, affichant le plus souvent complet. Les lieux de concerts ont été retenus dans la perspective d'une équité territoriale et de l'aménagement culturel du territoire. En 2016, les concerts ont été donnés à Bischwiller, Marlenheim, Rhinau, Saales, Marmoutier, Sélestat, Brumath.

### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- Nombre de collégiens dans les 91 collèges publics : 44 942 (45 604 en 2015)
- Nombre de collégiens dans les 13 collèges privés : 6 450 (6 457 en 2015)
- Nombre total de collégiens : 51 392 (52 601 en 2015)
- Nombre d'agents techniques (ATC) dans les collèges publics (agents du Département) : 665 (657 en 2015)
- Rémunérations des Agents Techniques des Collèges : 22,238 Millions d'euros (22,117 en 2015)
- Montant des crédits d'investissement pour les collèges publics : 25,01 Millions d'euros (29,8 Millions d'euros en 2015)
- Investissement informatique, mobilier pour les collèges publics : 1,385 Million d'euros
- Dotations aux Collèges publics : 13,4 Millions d'euros (13,8 Millions d'euros en 2015)
- Dotations aux Collèges privés : 3,87 Millions euros (3,94 Millions d'euros en 2015)
- Nombre de repas servis dans les collèges publics : 3,228 (3,220 Millions d'euros en 2015)
- Superficie des espaces extérieurs entretenus par les ATC : 1 058 310 m<sup>2</sup>
- Superficie des bâtiments entretenus par les ATC : 616 190 m<sup>2</sup>
- Coût moyen par collégien du secteur public (hors investissement immobilier) : 735,5 euros (755,6 euros en 2015)
- Coût moyen par collégien du secteur public avec investissement immobilier : 1 292 euros (1 409 euros en 2015)
- Coût moyen par collégien du secteur privé (hors investissement) : 617,5 euros (639,8 euros en 2015)
- Subventions attribuées par le Département aux Communes et aux Communautés de Communes pour des travaux d'investissement dans les écoles maternelles et primaires : 2 Millions d'euros (1,5 Million d'euros en 2015)
- Actions éducatives dans les collèges publics et privés : 449 000 euros dont 370 000 euros pour les classes de découverte
- Nombre de collèges participant au dispositif des mini-entreprises d'Entreprendre pour apprendre dans le cadre de la sensibilisation à l'esprit d'entreprise : 36 (26 en 2015)
- Bilinguisme franco-allemand : 1,27 Million d'euros : cela inclut la participation du Département au financement de la politique régionale plurilingue 13 390 élèves suivent un enseignement bilingue à parité horaire dans les écoles maternelles et primaires (13 232 en 2015), 2 490 collégiens suivent un cursus bilingue (2 230 en 2015) et les subventions aux classes associatives ABCM (210 000 euros)
- Nombre de collégiens partis en classes de découverte avec le soutien du Département : 17 200 dont 6 500 pour visiter le Mémorial d'Alsace Moselle et le Camp du Struthof (mêmes nombres en 2015)

- Nombre de collèges qui compostent : 42
- Nombre de collèges qui sont accompagnés dans des actions de tri des déchets : 86
- Montant des subventions départementales attribuées pour le développement des infrastructures sportives et des équipements socio-éducatifs : 4 Millions d'euros (6,5 Millions d'euros en 2015)
- Montant des aides départementales pour les licences sportives : 286 000 euros (265 000 euros en 2015)
- Nombre des Espaces, Sites et Itinéraires dédiés aux sports de nature : 9
- Nombre de bibliothèques dans le réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt : 197 ; nombre de bénévoles: 2 200 et de professionnels : 199 dans ce réseau ; nombre d'abonnés dans les bibliothèques de ce réseau : 75 000 ; nombre d'écoutes de musique en ligne : 294 000 (335 000 en 2015) ; nombre de consultations de vidéos à la demande : 2000 (1950 en 2015)
- Nombre d'écoles d'art et de musique subventionnées par le Département : 86 et d'élèves inscrits dans ces écoles : 19 400 (19 700 en 2015) et d'enseignants : 831 (839 en 2015)

## Pour l'habitat, l'environnement, les transports, les routes et les réseaux

### Les actions pour l'habitat

#### Quelles sont les aides à l'amélioration ou l'adaptation du logement disponibles près de chez soi ?

- Le Département qui a été labellisé par l'Etat comme point rénovation info développe des points info habitat de proximité pour aider les Bas-Rhinois – Info + : 0810 140 240 ;
- Pour le parc privé, ce sont :
  - 660 logements financés en 2016 au titre de la délégation de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (contre 639 en 2015) ; sur ces 660 logements, 539 logements ont été financés avec une aide complémentaire du Département dans le cadre de sa politique volontariste ; 20 d'entre eux ont bénéficiés en plus de l'aide exceptionnelle du fond social pour les travaux de maîtrise de l'énergie.
  - 172 logements financés uniquement par les aides volontaristes du Département :
    - ✓ 128 au titre de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie
    - ✓ 37 au titre de la valorisation du patrimoine
    - ✓ 7 au titre de l'aide exceptionnelle du fond social pour les travaux de maîtrise de l'énergie.
    - ✓ et 7 au titre de l'aide exceptionnelle du fond social pour les travaux de maîtrise de l'énergie pour les propriétaires-occupants sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.
- « Les gens croient souvent que ces aides ne sont pas pour eux : c'est faux ! Bernard, résident de Brumath : *« Je suis allé à une réunion d'information et je me suis rendu compte que les aides n'étaient pas seulement prévues pour les ménages en difficulté et que je faisais partie des 40% de Bas-Rhinois éligibles aux aides à la rénovation énergétique de l'habitat gérées par le Département. Ces aides peuvent atteindre 50% des travaux. Ma petite maison d'avant-guerre était très mal isolée. Des jeunes en service civique du Département sont venus expertiser ma maison avec une caméra thermique : là, j'ai vu où passait mon argent ! Le bureau d'études missionné par le Département m'a donné tous les conseils nécessaires et j'ai pu lancer les travaux. Sans les aides, cela aurait été impossible : il y en avait pour plus de 60 000 euros de travaux ! Aujourd'hui, ma facture de gaz a diminué de plus de 60%, avec le bien-être en plus ! »*
- 7,7 Millions d'euros, tel a été le montant d'aides attribuées par le Département en 2016. Ces aides s'appliquent dans tout le Bas-Rhin, hors territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

#### Mon appart éco malin

La première halte de l'appart éco malin à Haguenau a eu lieu le 15 octobre 2016. Avant, c'était un bibliobus. Aujourd'hui, « Mon appart éco malin » est une exposition itinérante sur les éco-gestes. Au fil de panneaux explicatifs matérialisant les différentes pièces du logement, on apprend à faire des économies d'énergie chez soi. C'est le fruit d'un partenariat entre les deux Départements alsaciens, EDF, Electricité de Strasbourg, Caritas et l'association régionale des bailleurs sociaux. Un animateur est à bord pour guider les visiteurs, au fil des tournées organisées tout au long de l'année dans les territoires alsaciens. Un complément idéal aux aides aux travaux d'économies d'énergie du Département.

#### Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées signé (PDALHPD)

Le Préfet, le Président du Conseil Départemental, le Président de l'Eurométropole, le Maire de Strasbourg, le Président du Conseil d'administration et le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin ainsi que le Président de l'AREAL ont conclu en décembre 2016, le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) allant jusqu'à 2020.

Ce nouveau plan est issu d'une large concertation qui a été initiée par l'élaboration du diagnostic territorial, démarche mise en œuvre dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Il rassemble l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs autour d'un seul et unique document stratégique.

Le PDALHPD vise à construire des réponses adaptées en matière d'accès au logement ou à l'hébergement pour les personnes confrontées à des situations d'habitat indigne, à des difficultés financières, des difficultés d'insertion sociale ou encore victimes de violence au sein de leur ménage.

Les 4 axes d'intervention du Plan partent d'une présentation originale du parcours des ménages en situation de précarité qui met l'accent sur le maintien des personnes dans leur logement et, à défaut, sur la mobilisation de dispositifs adaptés pour favoriser l'accès au logement lorsque le maintien n'est pas possible ou que les personnes sont sans logement; cette démarche se fait sur la base d'une évaluation sociale qui détermine, en accord avec les personnes accompagnées, les besoins du ménage.

Le PDALHPD représente un volume financier annuel estimé à 54 millions d'euros (hors allocation logement) : financement de dispositifs d'aides à la personne en hébergement ou en logement, financement de logements sociaux, financement de logements privés à réhabiliter (logements énergivores ou insalubres). En termes de moyens humains, les dispositifs sont gérés pour moitié en régie par les services de l'Etat, du Département, de l'Eurométropole et de la CAF, l'autre moitié par des associations spécialisées en hébergement et en logement ou des bureaux spécialisés en ingénierie de l'habitat

### **Transfert à l'Eurométropole de Strasbourg de la gestion du Fonds de Solidarité Logement (FSL)**

La loi NOTRe qui redéfinit les compétences respectives des différents niveaux d'administration publique a prévu des transferts ou des délégations de compétences des Départements vers les Métropoles.

C'est dans ce cadre que le Département du Bas-Rhin a négocié avec l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) le transfert de la gestion du FSL qui a pour but d'aider des ménages à accéder à des logements ou à s'y maintenir ; le FSL intervient aussi en cas d'impayés de factures d'électricité de gaz et d'eau. Ce transfert ne concerne bien sûr que les habitants de l'EMS, le Département continuant à piloter la gestion du FSL concernant les habitants du reste du Bas- Rhin.

Aussi :

- 8 agents de la collectivité ont été transférés à l'EMS
- chaque collectivité a voté son règlement intérieur du FSL comportant quatre parties
  1. Modalités de fonctionnement sur le territoire du département hors EMS
  2. Modalités de fonctionnement sur le territoire de l'EMS
  3. Mise en place d'un comité stratégique : commun aux deux collectivités
  4. Règlement d'attribution des aides des FSL : commun aux deux collectivités.

Le Département continuera à verser tous les ans à l'EMS une dotation pour le financement du FSL

### **Kaltenhouse : l'habitat insalubre résorbé**

Sur le terrain d'aviation de Kaltenhouse, 23 familles installées depuis les années 50 vivaient dans des conditions très précaires, dans des caravanes, des roulottes et des mobil homes.

Grâce au bailleur social OPUS67 et à plusieurs partenaires, dont le Département, chacune d'entre elles a pu emménager en 2016 dans un tout nouveau logement décent.

### **Lancement du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés fragiles (POPAC)**

Le lancement a été organisé le 28 novembre, avec une animation confiée à SOLIHA Alsace. Les interventions sont projetées sur les territoires de Sélestat, de Sarre-Union, de Haguenau et de la Vallée de la Bruche

### **Les actions pour l'environnement**

#### **L'action contre le moustique-tigre**

Le Département a la responsabilité d'engager des actions de lutte contre cet insecte qui peut présenter un danger pour la santé publique, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

## **L'inventaire des arbres remarquables du Bas-Rhin**

L'exposition des arbres "Remarq-arbres" a été réalisée par le Département en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et le Jardin Botanique de Strasbourg.

Elle a été présentée à l'Hôtel du Département du 25 avril au 18 mai 2016.

L'inventaire est basé sur la participation citoyenne du public : Communes, associations locales, randonneurs, particuliers ... Leur mobilisation a permis à ce jour le recensement de 495 arbres remarquables sur l'ensemble du territoire bas-rhinois via le site <http://arbres-remarquables.bas-rhin.fr/>.

### **Avenant au contrat de partenariat 2013-2018 conclu avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

Le Département a conclu en 2012 avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, un contrat de partenariat pour la période 2013-2018 afin de développer un programme d'action pour l'amélioration des cours d'eau et des milieux humides, et d'aider les collectivités et leurs groupements à assurer les services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en 2016 traduisant les nouvelles dispositions législatives : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations seront désormais de la compétence des Communautés de communes, les agents en charge de ces missions ayant rejoint le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle. Le Département poursuivra ses missions de soutien aux collectivités en matière de suivi des stations et des boues d'épuration, ainsi que le suivi de la qualité des cours d'eau grâce au réseau mis en place avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

### **Travaux sur la canal de la Bruche, propriété du Département**

L'année 2016 a permis d'achever la restauration de deux ouvrages hydrauliques (Déversoir n°6 et 11) permettant d'alimenter des muhlbachs (des biefs d'alimentation des moulins). Ces deux ouvrages ouverts au public étaient jugés comme prioritaires en raison de leur état de vétusté.

Par ailleurs, à noter les travaux de confortement de l'écluse n°8 (dans l'attente d'une restauration) ainsi que le remplacement de la vanne du déversoir n°1. Ces interventions doivent permettre de mieux maîtriser les écoulements.

### **Transfert de la compétence « déchets » à la Région**

Le Département a mis en œuvre le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux qu'il avait approuvé fin 2013. La production de déchets ménagers et assimilés, en baisse depuis plusieurs années est passée en 2016 en dessous du seuil de 500 kg/habitant pour la première fois depuis 15 ans.

En application de la loi Notre, la compétence de planification de la gestion des déchets est transférée à compter du 1er janvier 2017 à la Région, chargée d'élaborer un nouveau plan à l'échelle du Grand Est.

### **Les actions pour les transports**

#### **Strasbourg-Paris en 1h46**

Paris n'aura jamais été aussi près de Strasbourg. Les 106 km supplémentaires de ligne TGV entre Baudrecourt et Vendenheim ont mis les 2 villes à 1h46 l'une de l'autre, depuis le 3 juillet 2016, avec 16 allers-retours quotidiens. Et par effet boule de neige, les lignes de train vers l'Ouest, le Nord, Bruxelles, le Luxembourg et l'Allemagne y gagnent également.

Le Département du Bas-Rhin a soutenu la réalisation des 2 phases de la LGV-Est à hauteur de 155 Millions d'euros dont 70 millions d'euros pour la seconde phase. .

#### **Pour l'accessibilité aéroportuaire de Strasbourg**

Pour rendre plus attractives les lignes aériennes au départ ou à destination de Strasbourg, les taxes aéroportuaires ont été réduites par les différentes collectivités ; cela représente un manque à gagner de 3,4 Millions d'euros sur 3 ans pour le Département.

### **Le TSPO (transport en site propre ouest) entre Ittenheim et Furdenheim**

Des couloirs de bus en site propre ont été réalisés de part et d'autre de la RD1004 entre Ittenheim et Furdenheim. La traversée des piétons à l'arrêt de bus de Handschuheim a été sécurisée par la mise en service de feux tricolores.

Avec l'achèvement de cette nouvelle section et la mise en service des feux tricolores de régulation du trafic à l'entrée Ouest d'Ittenheim, les bus-express du TSPO gagnent 3 à 4 minutes de régularité supplémentaires le matin entre Wasselonne et Strasbourg.

### **Le réseau 67**

La démarche de restructuration du Réseau 67 a été poursuivie à la rentrée 2016, permettant d'optimiser le niveau de services des plus de 40 lignes qui desservent le territoire.

Le tarif unique mis en place en 2012 a été porté à 2,50 euros le trajet.

Cette compétence est transférée à la Région à compter du 1er janvier 2017 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe

### **Transport à la demande**

Onze Communautés de communes organisent un système de Transport à la Demande (TAD) sur leur territoire, par minibus ou taxi, par délégation de compétence du Département qui le subventionne à 50 % (environ 200 000 euros / an).

A noter que, à l'instar du Réseau 67, cette compétence est transférée à la Région à compter du 1er janvier 2017 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe.

### **Les transports scolaires**

La rentrée 2016 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle tarification scolaire, avec la demande d'une participation familiale pour les collégiens (jusqu'à présent, seuls les lycéens étaient concernés par cette mesure). Le transport des primaires et maternelles dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux reste gratuit pour les familles.

Cette nouvelle tarification a permis d'harmoniser et de simplifier les participations demandées : 90 euros annuels pour les collégiens et 135 euros pour les lycéens. Pour mémoire, un élève transporté génère une dépense annuelle pour le Département d'environ 725 euros.

La prochaine rentrée scolaire sera organisée par la Région, qui reprend cette compétence en application de la loi NOTRe

### **Les actions dans le domaine de la sécurité routière pour les scolaires**

Le Département a poursuivi son soutien aux associations qui œuvrent en matière d'éducation à la sécurité routière :

- Comité Départemental de la Prévention Routière : animation des Centres de Prévention et de Sécurité Routière ;
- Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR 67) et Vélo-Emploi : intervention dans les collèges pour des opérations de prévention et de contrôle technique des vélos.

Une quarantaine de collèges fait l'objet chaque année d'interventions de la part de ces deux associations.

### **Le transport des élèves et des étudiants en situation de handicap**

Environ 500 élèves et étudiants en situation de handicap ont bénéficié en 2016 de l'organisation et de la prise en charge des transports entre leur domicile et l'établissement scolaire du service public d'enseignement. Cela représente une enveloppe financière annuelle d'environ 2,7 Millions d'euros à la charge du Département.

### **Les actions pour le covoiturage**

**Plus de 1 000 places de covoiturage sur 81 aires réparties sur tout le territoire départemental.**

**Le covoiturage, c'est écologique et c'est aussi plus économique pour les habitants**

L'aménagement de la première aire de covoiturage par le Département remonte à 1998 – au péage de l'A4 à Sarre-Union... A Oberhaslach, le projet vient de se réaliser... Le résultat est là : le Bas-Rhin compte aujourd'hui plus de 1 000 places de covoiturage.

Le Département a commencé par aménager des aires à proximité des grands axes autoroutiers, comme à Seltz, Beinheim, Schwindratzheim et Barr-Andlau. Il a ensuite adopté un schéma des aires de covoiturage qui s'est traduit par une extension des aires déjà saturées, et par une innovation : la création de places de covoiturage sur des parkings existants, publics et privés.

C'est dans ce cadre que la Commune d'Oberhaslach s'est lancée. « Nous sommes une commune rurale de montagne, alors nous n'avons pas forcément accès à une offre complète de transports en commun. Nous avons un parking autour de notre salle des fêtes, vide quand il n'y a pas d'événements organisés. Nous matérialisons 4 places de covoiturage sur ce parking pour commencer, nous pourrions en créer d'autres si besoin, il y a de la place ! », explique le maire d'Oberhaslach. Ailleurs, ce sont des supermarchés qui allouent des places au covoiturage... C'est le Département qui fournit et pose la signalisation de ces emplacements.

En complément, le **site internet covoiturage67-68.fr a été créé en 2016**, pour mettre en relation conducteurs et voyageurs, avec une géolocalisation des aires et une interface avec Vialsace (partenariat entre les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin).

### Les 3 bacs rhénans

Le Département du Bas-Rhin est propriétaire exploitant de trois bacs sur le Rhin, permettant une liaison routière, cycliste et piétonne continue entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg :

- le bac à traîle « Saletio », qui assure la liaison Seltz-Plittersdorf, est de conception unique en France, mu par la seule force motrice du Rhin et appuyé par des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation électrique ; 20 600 traversées en 2016
- le bac automoteur « Drusus » assure la liaison Drusenheim-Greffern ; 47 700 traversées en 2016
- et le bac automoteur « Rhenanus », qui constitue le bac de plus grande capacité, jusqu'à 30 voitures, permet la liaison Rhinau-Kappel ; 53 000 traversées en 2016.

Une enquête "origine-destination" a été organisée sur 4 jours en avril, mai et juin 2016 afin de mieux connaître les besoins des usagers et de rechercher des pistes d'amélioration adaptées au fonctionnement de chaque bac.

### Les actions pour les routes

#### Les grands projets routiers

- En 2016, 4 Millions d'euros ont été consacrés à la réalisation des grands travaux et à la poursuite des études d'autres grands projets routiers sur le réseau principal. En particulier pour :
  - l'achèvement des travaux du carrefour Lilly à Fegersheim (500 000 euros). Après une première tranche en 2015, le giratoire sur la RD 1083 à l'entrée de Fegersheim a été achevé et mis en service. Géré par feux tricolores, il permet notamment d'accéder directement aux zones industrielle et commerciale situées de part et d'autre de la RD1083. Ce projet a bénéficié de participations de la Région Grand Est et de l'Eurométropole.
  - l'engagement des travaux de construction des ponts du contournement de Dossenheim/Zinsel, à hauteur de 300 000 euros.
  - l'achèvement des travaux de finition de la suppression du PN6 sur la RD63, de la RD45 déviation de Wolfisheim et Oberschaeffolsheim,...
  - les études en préparation aux travaux d'achèvement de la RD1004 à Marmoutier et de démolition / reconstruction des ponts sur les écluses sur la RD2 à Gamsheim,...
  - les acquisitions foncières nécessaires aux travaux de dénivellation du PN20 à Molsheim pour 600 000 euros.
  - la poursuite des études de la Voie de Liaison Intercommunale Ouest, notamment avec le dépôt des dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP) et de loi sur l'eau de la section nord (après l'obtention de la DUP et de l'autorisation loi sur l'eau de la section sud fin 2015)
  - la poursuite des études de la RD18-Liaison A4/ Lorentzen, de la RD1062-Déviation de Mertzwiller, de la liaison RD1420-RD392 à Dorlisheim/Mutzig, du giratoire et créneau de dépassement à Wisches sur la RD1420,...

- Ont également été réalisés différents aménagements dans le cadre des projets de proximité pour un montant de l'ordre de 600 000 euros :
  - la réalisation de sections d'itinéraires cyclables permettant de compléter le réseau cyclable structurant du Bas-Rhin (liaison Molsheim-Schirmeck, liaison Entzheim-Lingolsheim,...)
  - la sécurisation de certains carrefours (RD1083/RD210 à Ebersheim-Nord, RD218/702 à Marmoutier,...)

### L'entretien du réseau routier départemental

- Les services départementaux ont produit un film pédagogique ' « la vie d'une route' ». Projeté à plusieurs publics ; il est visible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=2D3ua2MDNEo>
- Mise en œuvre du Programme 2016 des grosses réparations de chaussées (11 Millions d'euros + 1,5 Millions d'euros de marquage et équipements) et de réparation d'ouvrages d'art (2,6 Millions d'euros) ;
- Inondations et coulées de boues en mai et juin :
  - ✓ de très nombreuses routes coupées et dégâts sur des ouvrages d'art ;
  - ✓ dommages sur le réseau routier estimés à 425 000 euros ;
  - ✓ PC-Routes sollicité plus de 60 fois dans la période du 23 mai au 7 juin ;
  - ✓ les équipes en charge de l'entretien des routes ont été fortement mobilisées.
- Depuis 2014, le Département a réalisé et fait analyser plus de 1 000 carottages à la recherche d'amiante et de HAP (hydrocarbure aromatiques polycycliques, essentiellement issus des goudrons), qu'il a consigné dans une banque de données : il s'agit d'une action de santé publique. En 2016, les carottages et le report des résultats d'analyses dans la banque de données ont été rendus systématiques.
- En 2016, la technique d'hydro régénération (réhabilitation de l'état de surface des chaussées par prélèvement des excès bitumeux apparaissant généralement après des périodes de grosses chaleurs), évaluée en 2015, a été adoptée comme une technique pertinente et donc recevable dans le cadre des programmes d'entretien.
- Réhabilitation lourde d'un bassin de collecte et de traitement des eaux de ruissellement de la RD500 près d'Obernai.

### L'exploitation des routes

- **Le Tunnel de Schirmeck** : en 2016, le passage d'un véhicule dont la hauteur dépassait le gabarit du tunnel a provoqué l'arrachement d'un des 12 ventilateurs et la dégradation d'un deuxième : un important chantier pour le contrôle des fixations, puis du remplacement du ventilateur arraché a nécessité des périodes de fermeture exceptionnelles du tunnel.
- **L'information routière à l'usager** : en 2016, l'information régulière à l'intention des usagers de la route (site internet [www.inforoute67.fr](http://www.inforoute67.fr)) a été améliorée par :
  - l'ajout d'une caméra sur la RD 1004 au Nord de Wasselonne, d'une 2<sup>e</sup> caméra sur cette même RD 1004 dans le col de Saverne
  - du remplacement des caméras par des appareils de nouvelle génération au niveau des passages transfrontaliers de la RD 2 (Gambenheim) et RD 4 (Beinheim/Roppenheim)
- **Dans le domaine de la radio/équipements intelligents** : après le renforcement de l'infrastructure de la radio numérique TETRA en 2015, des raccordements au réseau du Département ont été effectués pour la desserte et l'amélioration du débit notamment de 3 collèges, 3 centres routiers du Département, 8 centres d'interventions du SDIS, ....

### La viabilité hivernale, autrement dit le déneigement

Le Département assure la viabilité des routes départementales en hiver, avec la sécurité des usagers comme priorité.

Rendre les routes un minimum praticables en hiver est un objectif simple... à dire. Mais à part le fait que la viabilité hivernale est à assurer en hiver, il n'y a aucune certitude : la météo décide !

L'hiver 2016/2017 s'est avéré être un hiver relativement clément en plaine, se caractérisant par seulement deux principaux événements neigeux, et beaucoup de verglas (+80% par rapport à la moyenne des hivers 2010 à 2016).

La consommation de sel a été de 6 360 tonnes (contre 4 000 tonnes l'hiver précédent, et une variation entre 2 000 et 27 000 tonnes ces 15 dernières années). Coût : 3,71 Millions euros. Ce sont environ 300 agents du Département et une vingtaine d'entreprises privés qui ont œuvré cet hiver sur les 72 circuits de salage et de déneigement, souvent de nuit.

#### **L'entretien des bas-côtés des routes : zéro pesticide à l'horizon**

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités publiques ont l'interdiction d'utiliser des pesticides sur leurs propriétés accueillant du public. Cela concerne les espaces verts, les chemins de promenade, les abords des routes...

Le Département du Bas-Rhin n'a pas attendu la loi. Il y a 5 ans, il a commencé à expérimenter des techniques alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien des abords des routes départementales et des collèges qu'il gère.

Ces techniques alternatives, après avoir été testées en 2014, évaluées techniquement et économiquement en 2015, sont entrées en phase opérationnelle en 2016 (mécanisation du fauchage sous glissières, balayage des ilots et caniveaux à l'aide de brosses métalliques arrachant du même coup les herbes indésirables).

S'y ajoute la lutte contre certaines plantes :

- à effet sur la santé, telles que l'ambrosie (fauchage régulier)
- qui risquent de proliférer sur les parcelles agricoles, tel le chardon (fauchage dès signalement)
- invasives telles la renouée du Japon, la verge d'or, le faux indigo (fauchage avant floraison).

#### **Les routes nationales**

Le Département reste engagé avec ses partenaires pour l'amélioration du réseau routier structurant, en complément des aménagements sur son propre réseau. Ainsi, sur le réseau routier national, le Département cofinance les projets d'infrastructures comme la Rocade Sud de Strasbourg dont les travaux ont débuté en 2016. Ce sont 12 M euros que le Département consacre à ce projet.

#### **Sécurité routière : les mauvais chiffres de 2016**

- Hausse sensible de 31,4% des accidents mortels dans le Bas-Rhin dont 21 tués sur routes départementales hors agglomération (soit 51% des victimes). Au regard des enjeux liés aux obstacles latéraux, le Département a alerté le Délégué Interministériel à la Sécurité Routière sur les conséquences d'une récente disposition de la loi sur la biodiversité au sujet de la protection des arbres d'alignement qui ne permet plus de mettre en œuvre le programme départemental de sécurisation des itinéraires.
- Lutte contre les prises à contresens de la RD 1083 : suite à plusieurs événements dont un accident mortel à Erstein, le Département a mis en place une signalisation renforcée avec les « nouveaux panneaux B1j » (sens interdit sur fond jaune fluo) pour mieux signaler les bretelles de cet itinéraire à 2x2 voies de circulation.
- Malgré un contexte budgétaire tendu, le Département a maintenu son soutien aux associations qui œuvrent pour l'éducation et la prévention à la sécurité routière : la Prévention Routière (animation des Centres de Prévention et de Sécurité Routière, actions ciblées dans les collèges, pour les seniors et le grand public), Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin pour diverses actions de sensibilisation des cyclistes, Association Vélo-Emploi pour le contrôle de sécurité des vélos dans les collèges.

#### **Les actions pour les itinéraires cyclables**

##### **Les itinéraires cyclables, ça roule**

#### **Il y a du neuf sur le réseau des quelque 1 000 km d'itinéraires cyclables du Bas-Rhin**

- À Gerstheim, la route est toute droite, les usagers roulent vite : une piste cyclable a été créée sous forme d'une voie verte pour sécuriser les déplacements du village jusqu'au collège, avec l'aide du Département. Elle marquera aussi la ligne d'arrivée de la future piste cyclable Obenheim-Daubensand, attendue dans les années à venir.
- Sur la piste cyclable Lauterbourg-Wissembourg, c'est un cheminement tout neuf et bienvenu qui a été réalisé au niveau de l'hippodrome de la Hardt.
- Non loin, la réalisation des infrastructures prévues par le schéma des itinéraires cyclables du secteur de Niederbronn-Reichshoffen, financée par le Département, est à présent presque achevée, avec la mise en service des liaisons Zinswiller-Rothbach, Gundershoffen-Griesbach et Gumbrechtshoffen-Gundershoffen.

- Dans la vallée de la Bruche, divers aménagements ponctuels ont permis de progresser vers la continuité de l'itinéraire cyclable entre Molsheim et Schirmeck.

#### On expérimente...

Toujours dans le nord du Bas-Rhin, près de Lembach, le Département engage une expérience inédite. Sur la RD925, peu adaptée à la création de bandes cyclables traditionnelles le long de la route ou d'une piste cyclable en site propre, une voie centrale banalisée est testée. L'axe central de la route est supprimé, des bandes cyclables sont créées de chaque côté : pour pouvoir se croiser, les automobilistes devront rouler sur les bandes cyclables, avec priorité aux cyclistes et une limitation de vitesse à 50km/h.

Sans oublier une petite fierté : le Département a remporté en 2016 un appel à projets, avec des fonds européens à la clé, pour valoriser l'EuroVélo 5, ce parcours qui va de Brindisi (sud de l'Italie) à Londres, en passant par les plus beaux itinéraires cyclables du Bas-Rhin. Et cela va favoriser les activités touristiques dans le secteur.

#### Un itinéraire cyclable bien canalisé

Le très fréquenté itinéraire cyclable du canal de la Bruche (des pointes à 3 000 cyclistes certains dimanches), sur l'EuroVélo Londres-Brindisi, est à nouveau complètement opérationnel après la réalisation de 830 000 euros de travaux pour la seule piste cyclable sur 13 km. Certaines portions ont été fermées pendant 5 mois, le temps de refaire à neuf 2 déversoirs datant du 18ème siècle et en mauvais état, à Hangenbieten et Strasbourg. Ces ouvrages massifs permettent de réguler le débit du canal et d'alimenter les cours d'eau le long de la Bruche : c'est une obligation du Département, avec également un impact sur la sécurité des cyclistes et la préservation de l'environnement, sans oublier l'alimentation en eau des moulins des environs. Près de 890 000 euros ont été consacrés à ces travaux. Le Département entretient au quotidien l'itinéraire cyclable, les écluses et les déversoirs du canal de la Bruche, dont il est propriétaire

#### Des cyclistes bien renseignés

Le jalonnement directionnel continue de se développer sur les itinéraires structurants du Département. C'est au tour de l'itinéraire cyclable entre Haguenau et Saverne d'être équipé de signalisation. Sur l'ensemble du territoire, le jalonnement départemental est finalisé à 80%.

#### Le Service du Parc de Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR) et le Parc Départemental d'Erstein (PDE)

##### Le SPVBR

Le SPVBR gère l'ensemble de la flotte de véhicules et engins du Département, dont 387 voitures et utilitaires légers, 84 fourgons, 62 camions équipés pour le service hivernal, 20 tracteurs et engins de fauchage, ainsi que 170 matériels spécifiques.

Le SPVBR assure également la maintenance et la réparation des trois bacs rhénans. En 2016, ce travail de maintenance a nécessité environ 2 650 heures d'intervention (majoritairement de nuit).

##### Le PDE

Actions territorialisées et polyvalence sont les marqueurs de l'activité 2016 du PDE.

Ainsi,

#### 1. La préservation de l'environnement

- Le Canal de la Bruche et les Espaces Naturels Sensibles gérés par le Département, notamment le site de la Grossmatt à Leutenheim, accueillent les opérations majeures réalisées sur le patrimoine du Département.
- Le réaménagement de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer pour le compte de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein est en 2016 constituée une réalisation majeure de 2016.

**2. L'entretien des infrastructures rurales :** l'entretien courant des infrastructures rurales (fossés, chemins, ouvrages de maçonnerie) pour le compte des Communes et des associations foncières à l'échelle de tout le département.

**3. L'entretien du domaine routier et des pistes cyclables :** la résorption des dégâts des intempéries du printemps 2016, l'entretien des abords du réseau routier et des pistes cyclables représentent un montant de travaux de 1,2 Million d'euros.

### **Les Technologies de l'information et de la communication**

L'année 2016 a marqué le démarrage concret du projet de déploiement du très haut-débit, co-porté avec la Région et le Département du Haut-Rhin, qui permettra à terme d'équiper l'ensemble des foyers alsaciens en fibre optique.

C'est un projet ambitieux et essentiel pour l'attractivité des territoires, notamment ruraux, puisque sans intervention forte des collectivités publiques, plus de la moitié de la population alsacienne, résidant en-dehors des grands centres urbains, n'accéderait pas aux mêmes services que ceux que proposent les opérateurs privés, à leur charge, dans les zones urbaines denses.

Les premiers travaux ont débuté, fin 2016, avec un engagement départemental global à hauteur de 3,5 Millions d'euros.

### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- Pour faire connaître les aides départementales pour les travaux de rénovations : 580 participants aux 10 réunions publiques organisées ; 581 appels reçus par le Point Rénovation Info service ;
- Nombre de dossiers déposés pour obtenir des aides à la rénovation et à l'adaptation des logements : 596
- Nombre de ménages en perte d'autonomie qui ont bénéficié d'une adaptation leur logement : 319
- Nombre de ménages suivis à domicile via l'action du Service Local pour la Maitrise de l'Energie : 178
- Taux de réalisation du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage : 89 % soit 628 places / 703 prévues
- Nombre de communes concernées par la réglementation en matière de zones inondables : 132 / 527 communes
- Montant des crédits affectés au suivi de la qualité des cours d'eau : 150 000 euros
- Montant des crédits affectés à l'entretien des abords du réseau routier et des pistes cyclables : 1,2 million euros
- Nombre d'arbres en bordure des routes : 32 750
- Nombre de km de routes départementales remis à niveau : 250
- Haut débit : nombre de communes mal desservies qui ont bénéficié d'un programme spécifique d'une installation par l'ADSL cofinancé par le Département : 67 ;
- Schéma Directeur d'Aménagement Numérique : coût total du projet : 450 Millions euros ; contribution publique à ce programme : 198 Millions euros
- Nombre de points d'arrêt du Réseau 67 : 1037.
- Nombre de passagers des 3 bacs en 2016 : 2,4 millions ;

## Les actions conduites sur le territoire de l'Euro Métropole de Strasbourg (EMS)

Ce sont en tout 2.678 agents départementaux qui travaillent au quotidien sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg; pour être complet, il conviendrait d'y ajouter les agents de la Ville de Strasbourg qui exercent des missions sociales pour le compte du Département. Ces agents sont installés à l'Hôtel du Département, ainsi que dans des locaux qui accueillent les services sociaux, les 35 collèges publics dont 18 sur Strasbourg, aux Archives départementales, au Vaisseau, au Foyer de l'Enfance et ... chez eux : ce sont les assistants familiaux. Ces agents travaillent sur 90 sites dont 83 sur la ville de Strasbourg.

### Le Département, moteur de la vie de l'agglomération, acteur et cofinanceur majeur de nombreux projets

#### Le Département, acteur majeur de l'aménagement et de l'attractivité de Strasbourg et de l'Eurométropole

Le Département est partie prenante de nombreux projets qui contribuent au rayonnement de Strasbourg ; en 2016 ses cofinancements ont été importants :

- TGV
- aéroport d'Entzheim
- projets universitaires
- port autonome
- l'enseignement supérieur et la recherche voir (ci-dessous)

#### Le Département cofinanceur de projets et de structures qui améliorent le cadre de vie des habitants de l'agglomération strasbourgeoise

- Extension du tramway
- Les écoles de musique et de danse
- Les équipements pour la lecture publique
- Les équipements sportifs : la piscine de HautePierre après celles du Wacken, de la Kibitzenau, de Lingolsheim, les années précédentes
- Voirie Intercommunale de l'Ouest de Strasbourg (VLIO)
- RD 1083 : carrefour Lilly
- Le plan d'eau d'Eschau-Plobsheim
- Le Canal de la Bruche

#### Le Département a en charge de bien d'autres équipements et services à dimension départementale

- le Vaisseau, qui a accueilli depuis son ouverture 2 Millions de visiteurs ;
- les Archives Départementales qui sont installées dans des locaux modernes ;
- le Laboratoire Départemental d'Analyse ;
- la Maison Départementale pour les personnes en situation de Handicap (MDPH) en lien avec l'Etat ;
- Le Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, des hépatites et du SIDA.
- ....

### 24 Millions d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche

- **12 M euros pour les projets suivants :**
  - ✓ le Pôle d'Administration Publique de Strasbourg sur le site de l'Hôpital Civil ;
  - ✓ le Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle sur le site de l'Hôpital Civil à Strasbourg ;
  - ✓ le Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg sur le site de la faculté de médecine ;
  - ✓ l'Institut Hospitalo-Universitaire sur le site de l'hôpital Civil de Strasbourg/
- **12 M euros pour la vie étudiante :**
  - ✓ restructuration de la cité universitaire Paul Appell ;
  - ✓ logements étudiants et restauration universitaire en accompagnement du Pôle d'Administration Publique et du Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle ;
  - ✓ et projet de construction du Studium – learning center à la place de la

bibliothèque Blaise Pascal à Strasbourg.

### **L'action sociale et médico-sociale**

#### **L'activité des services sociaux et médico-sociaux de la Ville de Strasbourg financée par le Département**

La Ville de Strasbourg exerce pour le compte du Département et par délégation les 4 missions sociales suivantes : l'action sociale de proximité et la PMI dans les centres médico-sociaux de la Ville, l'action éducative à domicile exercée par le service de protection des mineurs de la Ville ainsi que l'animation des commissions territoriales des bénéficiaires du RSA. A ce titre, le Département verse à la Ville chaque année une dotation forfaitaire qui, pour 2016, s'est élevée à 11,8 Millions euros qui recouvre l'équivalent de plus de 200 postes équivalent temps plein de médecins, travailleurs sociaux et médicosociaux et personnel administratif. En quelques chiffres, l'activité déléguée à la ville de Strasbourg en 2016 :

- 1.822 visites à domicile post-natales et/ou suivis d'enfants
- 1.569 enfants vus dans 628 bilans médicaux effectués en écoles maternelles
- 3.930 enfants vus dans 1.197 consultations du Jeune Enfant
- 1.799 mineurs ou jeunes majeurs suivis par le Service de Protection des Mineurs

Une renégociation du principe et des conditions de cette délégation du Département à la Ville de Strasbourg est actuellement en cours.

#### **L'activité des services sociaux départementaux sur les territoires des communes de l'agglomération strasbourgeoise hors Strasbourg**

- 2.355 visites à domicile post-natales et/ou suivis d'enfants
- 3.264 enfants vus au moins une fois dans 1.208 consultations de nourrissons
- 1.577 enfants vus au cours de 385 séances de bilans de santé en écoles maternelles pour dépister les troubles du langage, du comportement et de l'obésité assurés par des puéricultrices
- 7.083 ménages suivis par les travailleurs sociaux dans les Centre Médico Sociaux
- En 2016, les travailleurs sociaux et d'autres professionnels du Département :
  - ✓ ont trouvé une solution d'hébergement adaptée au sein du parc social pour 321 demandes de ménages,
  - ✓ ont permis l'adaptation de 54 logements supplémentaires aux besoins de personnes âgées en perte d'autonomie.
- Ce sont par ailleurs 160 autres agents du Département qui ont assuré le suivi et le traitement de 31.131 bénéficiaires d'une prestation au titre de la MDPH, 1.696 bénéficiaires d'une prestation au titre du handicap, 4.595 bénéficiaires de l'APA à domicile et de 3.655 bénéficiaires de l'APA en établissement sur ce territoire.
- Ainsi, tout au long de l'année 2016, plus de 130.000 personnes sur le territoire de l'EmS, soit un habitant sur 4, a été accueilli, rencontré, accompagné, aidé financièrement, hébergé, sans compter les familles, les associations, les personnes fréquentant les bibliothèques médiathèques et les visiteurs du Vaisseau (200.000 en 2016 ce qui a permis de franchir le cap des 2 millions de visiteurs depuis l'ouverture en 2008).
- Au-delà de l'action sociale individuelle, le Département finance tous les ans au titre de l'aide sociale, le fonctionnement de 6.244 places dans les établissements sociaux et médico-sociaux situés sur le territoire de l'EmS (932 places pour 16 Maisons d'enfants à caractère social, 4.181 places dans 54 établissements pour personnes âgées et 1.131 places réparties dans 19 établissements pour personnes en situation de handicap). Les volumes financiers représentent un montant de 160,8 M euros.
- Ces 6.244 places induisent 4.229 emplois directs ;
- A cela s'ajoutent les emplois de 29 Assistantes Familiales de l'Aide sociale à l'Enfance.

### **Les actions pour l'éducation**

#### **Lancement d'un nouvel outil : le Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) expérimenté par les collèges Galilée et Maxime Alexandre de Lingolsheim**

Le collège Galilée, après avoir été fermé d'urgence en septembre 2014, avec transfert des élèves dans les locaux du lycée Couffignal puis retour en mars 2015 dans des locaux modulaires sur le site initial du collège, sera reconstruit à l'identique (600 élèves).

Après de longs échanges avec les Maires de Lingolsheim et de Holtzheim, avec les enseignants,

l'Education Nationale et les parents d'élèves, il a été décidé de reconstruire pour les 600 élèves le collège sur place pour un coût de 8 M euros HT (valeur 2016) et d'intégrer cette restructuration lourde dans un Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS). Cette démarche partenariale innovante menée à l'échelle du périmètre de recrutement des 2 collèges de Lingolsheim, Galilée et Maxime Alexandre, ambitionne de lancer une nouvelle dynamique de projet et une mobilisation partenariale plus forte. Outre les partenaires institutionnels (Sous-préfet, Education Nationale, CAF, EmS, Communes), toute la communauté éducative locale prise au sens large du terme élaborera puis mettra en œuvre un plan d'actions se voulant plus synergique et plus innovant en termes d'actions éducatives. Il a vocation à constituer le volet éducatif d'un futur contrat départemental.

#### **L'accueil d'élèves stagiaires de l'Ecole Polytechnique**

Depuis 5 ans, 3 collèges de l'EMS (Erasme à Strasbourg, Lamartine à Bischheim et Rouget de Lisle à Schiltigheim) accueillent des stagiaires de l'Ecole Polytechnique. Depuis 2 ans le Département les héberge gratuitement dans ses logements de fonction en collège (4 pour l'année scolaire 2015-2016, 6 pour 2016-2017).

Donner le goût des études longues aux collégiens, c'est aussi œuvrer en faveur de la mixité sociale au sein des futures promotions de l'Ecole Polytechnique. C'est se donner la possibilité d'avoir, demain, une classe dirigeante et des élites qui ressemblent à la société.

#### **Pour protéger le territoire de l'EMS du risque d'inondations par débordement de la Bruche dans le canal de la Bruche**

Pour protéger le territoire de l'EmS du risque d'inondations par débordement de la Bruche dans le canal, le Département assure la surveillance du canal avec du personnel d'astreinte 24h/24 et 7 j/7. Ces agents s'occupent également de sécuriser la circulation, de réduire les risques de chute et de l'entretien de la piste cyclable qui connaît un grand succès pour les promeneurs.

L'année 2016 a été celle

- de l'achèvement de l'étude générale sur les moyens à mettre en œuvre pour pallier ces risques, pour un coût de 130.000 euros,
- de la restauration de quelques ouvrages et du milieu naturel,
- de l'engagement d'études pour la connaissance du potentiel hydro-électrique,
- du diagnostic phytosanitaire du parc arboré pour une valorisation paysagère des boisements riverains
- et de la sécurisation des usagers sur la piste cyclable du Canal de la Bruche.

61.000 euros ont été dépensés par ailleurs pour l'entretien et la maintenance de la voie d'eau, de l'ouvrage et des équipements de surveillance.

#### **Encourager tous les talents dans les quartiers concernés par la Politique de la Ville (QPV)**

Le Département du Bas-Rhin participe activement à la Politique de la Ville, pour assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Il est partenaire et financeur du Contrat de ville de l'agglomération strasbourgeoise qui concerne 18 quartiers prioritaires sur Strasbourg et 5 sur la 1<sup>ère</sup> couronne suivants :

Ville de Strasbourg : Neuhof-Meinau, Elsau, Murhof, Molkenbronn, Laiterie, Koenigshoffen Est, Hohberg, Hautepierre, Cronembourg, Cité de l'III, Cité Spach, Port du Rhin, Ampère

Villes de Bischheim et Schiltigheim : Quartiers Ouest ("Ecrivains"), Guirbaden, Quartier du Marais

Ville d'Illkirch Graffenstaden : Libermann

Ville de Lingolsheim : Europe Hironnelles

Un nouveau « Référentiel » des priorités départementales : pour faciliter les démarches des porteurs de projets, renforcer les relations et pour les rendre plus simples et plus lisibles, les types d'actions que le Département soutient sont clairement énoncées dans un référentiel qui fixe 10 priorités :

- La pratique sportive
- L'engagement
- L'accompagnement à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire
- L'attractivité et la valorisation des établissements scolaires
- L'accompagnement des parents

- L'apprentissage et la maîtrise de la langue française
- Les parcours vers l'emploi
- L'orientation et la formation
- La création d'entreprises et leur pérennisation
- L'accès aux équipements et aux projets culturels

Le Département a renforcé en 2016 son soutien spécifique aux porteurs de projets associatifs et aux collèges qui, au cœur des 13 QPV de Strasbourg, construisent au quotidien, une cohésion sociale autour des jeunes et de leurs familles.

Le fond urbain réservé à ces porteurs de projets, s'est élevé, en 2016, à 240 000 euros.

Les nouvelles orientations politiques adoptées par l'Assemblée Départementale le 8 décembre 2016 insistent sur la mise en commun des moyens de tous les partenaires de la politique de la Ville pour combattre l'échec et le décrochage scolaires, le désengagement parental, la promotion de l'engagement citoyen des jeunes et la participation parentale, la découverte des métiers, la réussite scolaire et l'attractivité des collèges, l'épanouissement des jeunes via l'accès à la culture, aux sports ...

#### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- Données générales :
  - ✓ 11 cantons
  - ✓ 33 Communes
  - ✓ 484 157 hab. habitants
- Développement des itinéraires cyclables :
  - ✓ Passerelle Hausbergen Schiltigheim : 2,8 Millions d'euros
  - ✓ Secteur Pont pasteur Parc du Heiritz : 565 000 euros
- Soutien au Port autonome : 545 000 euros
- Technoparc : campus de développement de technologies médicales innovantes : 1,5 Million d'euros
- Nombre d'Assistants Familiaux : 27

**Les actions conduites dans le Territoire Nord**  
**Les actions pour le développement et l'emploi**

**Le Département partenaire du développement économique**

Au travers

- de la **géothermie profonde** : voir ci-dessus les actions du Département pour le développement de ce domaine d'activité ;
- de l'aménagement par le Port Autonome de Strasbourg, **du port à conteneur sur la Plate-Forme Départementale d'Activités (PFDA) de Lauterbourg** : contribution départementale de 422 000 euros ; les travaux ont commencé en 2016. Pour cette PFDA de 50 ha, le Département a voté en 2009 une subvention de 4 M euros ainsi qu'une avance remboursable de 3 M euros.
- et de la poursuite de l'aménagement de la **PFDA de Brumath**. Sur les 92 ha commercialisables, 15 ha sont aujourd'hui cédés et un peu plus de 50 ha en voie de commercialisation. Le Département soutient ce projet par 27,18 M euros d'avances remboursables. A ce jour, 21 entreprises sont déjà en activité et offrent 817 emplois sur les 1 200 emplois escomptés.

**Reconversion de la base aérienne de Drachenbronn**

La décision du ministère de la Défense de **restructurer la Base Aérienne 901 de Drachenbronn** transformée en « élément air rattaché » à la BA 133 de Nancy a entraîné une réduction importante des effectifs dès l'été 2015. Pour compenser les impacts économiques et démographiques de cette décision, **un dispositif d'accompagnement a été mis en place sous forme de Contrat de Redynamisation de Site de la Défense**, sur un périmètre comprenant 19 communes les plus directement concernées. Ce contrat a été conclu le 29 novembre 2016 pour la période 2017-2020.

Si le calendrier définitif d'évacuation de la base n'est à ce jour pas précisément défini (l'échéance de 2017 initialement évoquée pour une évacuation complète serait semble-t-il prolongée à 2018), l'objectif de ce contrat est **de recréer un volume d'activités comparable à celui supprimé par la mesure de restructuration** en s'appuyant sur un programme d'actions selon 4 axes de redynamisation :

1. le développement touristique...
2. la dynamisation du tissu des TPE-PME
3. le soutien aux équipements publics
4. la coordination, le suivi et la mise en œuvre du projet

Ce programme d'actions représente un investissement estimé à 9,1 Millions euros HT, financé par les acteurs publics (Etat et collectivités locales) ainsi que par des investisseurs privés pour plus de 2 Millions d'euros HT.

Au titre de ses compétences en matière de promotion des solidarités et de la cohésion territoriales d'une part, de la culture, du sport et du tourisme d'autre part, le Département du Bas-Rhin soutient ainsi activement cette démarche de revitalisation du territoire avec un engagement financier de 500 000 euros à différents projets (ex : renforcement des itinéraires cyclables et pédestres, de sentiers thématiques et de sites d'accueil du public, accompagnement de la création d'un site structurant de loisirs nature ludique et innovant, réhabilitation de la piscine de Drachenbronn...).

L'ingénierie des services départementaux a également été mobilisée pour l'élaboration de ce contrat en complément de celles d'Alsace Destination Tourisme (ADT), de l'Agence de Développement de l'Alsace (ADIRA) et de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (AAA) et pourra être également mobilisée pour le soutien à la bonne réalisation des projets inscrits dans le programme d'actions.

**L'Allemagne en Vis-à-vis**

Depuis 25 ans, l'association Vis-à-Vis fait la promotion du tourisme transfrontalier entre l'Alsace du Nord, le Palatinat du sud et le Mittlerer Oberrhein, constitué en « territoire Pamina ».

Depuis 1996, c'est un élu départemental qui la préside. « Le tourisme est un enjeu économique primordial en Alsace du nord. Nous avons un patrimoine naturel et historique à fort potentiel, et des partenaires allemands qui ont envie de travailler avec nous », indique la conseillère départementale de Wissembourg.

Vis-à-Vis participe à des salons, organise des séances de découverte pour les professionnels du tourisme, des événements tels que le tour de Pamina à vélo, édite des cartes des pistes cyclables, organise des randonnées, des événements...

« Nous sommes aussi une plateforme de coordination, de mise en réseau pour tous les acteurs du tourisme ».

### **Les actions pour la solidarité et l'habitat**

**En plus des assises des solidarités,**  
(voir ci-dessus dans le chapitre sur l'action sociale de proximité),  
**d'autres démarches de développement social local sont en cours**

- Projet social Local (PSL) à Brumath-Basse-Zorn : 3 groupes thématiques : emploi-insertion, petite enfance et précarité
- Dispositif Créagir sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
- Et les P'tits déj. Partenaires organisés conjointement par l'Utams Nord et la CAF à Bischwiller et Wissembourg. 3 rencontres par an avec une participation moyenne de 30 à 50 personnes en fonction du thème abordé.

### **Le mois des aidants :**

L'édition 2016 a réuni 420 participants et 45 intervenants dans le cadre de 12 actions sur des thématiques variées : quelques exemples

- Un film débat autour de la maladie d'Alzheimer « Ne m'oublie pas » de David Sieveking
- une action transfrontalière « Aidants sans frontière »
- une action intergénérationnelle « l'arbre des générations »

### **Pour construire 1 700 nouveaux logements sociaux, le dispositif départemental Quartier Plus 67**

Pour que les bailleurs sociaux (organismes HLM) puissent construire des logements aux loyers accessibles, le Département a décidé de prendre en charge une partie du coût de la charge foncière à condition que 50 % des logements réalisés soient des logements aidés, dont 30 % en locatif et le reste en accession sociale à la propriété. L'aide départementale est plafonnée à 500 000 euros, Le Département prend en charge également 50 % des frais d'études par une subvention plafonnée à 80 000 euros ; 5 projets sont actuellement en cours sur le territoire Nord :

- Projet Thurot à Haguenau ;
- Projet Binsen à Oberhoffen-sur-Moder ;
- Projet ZAC de la Scierie à Brumath ;
- Projet de Schweighouse-sur-Moder ;
- Projet de Soultz-sous-Forêts ;

2 projets de Quartiers + sont également pré-labélisés à Roeschwoog et à Wingen.

Ces opérations permettront la création à terme de plus de 1 700 logements.

### **Le Programme Rénov'Habitat 67 pour soutenir la rénovation énergétique de l'habitat privé**

Le Département, depuis le 1er janvier 2016, a concentré ses aides (qui sont versées sous conditions de revenus pour les propriétaires occupants ou de plafonds de loyer pour les propriétaires bailleurs) sur les projets situés sur le territoire des Communes qui complètent l'intervention départementale ; le coût de ce dispositif de soutien aux Bas-Rhinois aux revenus modestes s'élève à :

- 1 M euros venant du budget départemental
- 7,9 M euros provenant des aides déléguées de l'Agence Nationale de l'Habitat

A titre d'information, le partenariat antérieur, conclu pour la période 2012-2016, a par exemple permis la réhabilitation de :

- 109 logements sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg
- 216 logements sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains

#### **Les actions pour les collèges**

- Dans un contexte national de tensions sécuritaires, le Département accompagne également les collèges publics dans l'amélioration de leur sécurisation. Cela s'est traduit par des travaux de renforcement de clôtures, de renforcement de contrôles d'accès techniques (digicodes, visiophones, ouverture à distance des portails, etc...) et de modernisation des systèmes d'alarmes, etc...
- Les travaux de restructuration dans les collèges publics : en 2016 ont été réalisées les études de conception de la phase APS (Avant-Projet Sommaire) du projet d'agrandissement de la salle à manger de la demi-pension du Collège de Soultz sous Forêts, ainsi que la consultation en fin d'année pour les marchés de travaux. Le coût d'opération s'établit à 360 000 euros TTC (livraison prévisionnelle septembre 2017)

#### **Les actions en faveur des Espaces Naturels Sensibles**

Cette compétence départementale se concrétise dans le territoire Nord par la préservation des zones humides du Grossmatt à Leutenheim-Kauffenheim (85 ha) et du Woerr à Lauterbourg (29 ha) qui ont fait l'objet en 2016 de travaux de restauration et de valorisation pédagogique (sentiers, panneaux, observatoires, visites guidées) afin de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité.

#### **Les actions en faveur des relations transfrontalières**

- L'Eurodistrict PAMINA est la structure partenariale que le Département et 14 autres collectivités françaises et allemandes ont créée en 2003 pour développer, promouvoir, soutenir, coordonner la coopération transfrontalière et mettre en œuvre certains projets communs. En 2016 un plan d'action « mobilité » incluant le soutien aux transports en commun, la création de nouveaux itinéraires cyclables ou encore le renforcement de l'information aux voyageurs a été mis en œuvre. La contribution annuelle du Département s'élève à 114 000 euros ; s'ajoutent à cette somme des mises à disposition de personnels (4 agents dont le Directeur), de locaux et de matériels.
- PAMINA a été transformé en Groupement européen de coopération territoriale pour une meilleure visibilité européenne et une plus grande facilité d'action.

#### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- Données générales
  - 5 cantons
  - 142 communes ;
  - 7 Communautés de Communes
  - 1 Communauté d'agglomération
  - 240 402 habitants
- 59 sites départementaux et 524 agents
- Données sociales
  - 5322 bénéficiaires de l'APA dont 1941 en établissements
  - 26 établissements d'hébergement de personnes âgées : 2063 places
  - 13 198 bénéficiaires d'une prestation MDPH, 660 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap
  - 9 établissements accueillant des personnes en situation de handicap : 921 places
  - 2170 emplois induits par les établissements pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap
  - 13 lieux de consultation de nourrissons, 1449 visites à domicile, et 1229 enfants vus à l'école par la PMI ;
  - 18 Centres Médico Sociaux : 124 agents
  - 89 assistants familiaux et 5 établissements (151 places) pour l'accueil d'enfants relevant de l'aide à l'enfance
  - 53 emplois dans les établissements accueillant des enfants relevant de l'aide à l'enfance

- 3178 allocataires du RSA qui sont accompagnés, 131 contrats de remise à l'emploi gérés par l'équipe emploi
- Données collèges
  - 19 collèges publics,
  - 9 182 collégiens
  - 174 agents du Département ;
  - dotation de fonctionnement de 15,1 Millions d'euros
  - 2 collèges privés : 964 collégiens
- Données routes
  - 4,8 Millions d'euros pour la rénovation des chaussées et des ouvrages d'art
  - 1050 km de routes départementales entretenus
  - 109 agents pour les routes et pour 2 bacs
- PAMINA : une équipe de 8 agents au service des transfrontaliers
- Données culturelles et socio-culturelles
  - 282 000 euros pour les d'aide au fonctionnement des 6 relais culturels et pour le Centre de Ressources des Musiques Actuelles
  - 3200 élèves au sein des 20 écoles de musique du réseau ADIAM ; aide départementale au fonctionnement 178 000 euros
  - 60 000 euros d'aide aux festivals
  - 25 000 euros d'aide au fonctionnement de la Maison Rurale de l'Outre Forêt.
  - 196 000 euros d'aide départementale au fonctionnement à 6 structures de développement social et d'accompagnement des jeunes

## Les actions conduites dans le territoire Ouest

### Le Département : ensemblier des territoires et des projets

- Le Département par sa proximité territoriale (élus et administration), par sa culture du projet, par son ingénierie directe ou indirecte (équipes techniques, ATIP, EPFL, ADIRA, ADT, SIBAR, OPUS, ADIAM, etc.), par son rôle et ses compétences, joue un rôle d'ensemblier, de fédérateur sur les projets à enjeux et sur les projets stratégiques dans les territoires.
- **Lancement de la démarche « projet de territoire » avec 3 priorités**
  - ✓ l'engagement pour le dispositif « nos aînés sur la Zorn, Saverne et Wasselonne »
  - ✓ le développement culturel et touristique à Truchtersheim
  - ✓ le développement de l'attractivité du site de Wangenbourg au travers du sport de nature et des réunions d'affaires
- En 2016, le Département a accompagné les réflexions sur l'avenir des bâtiments Adidas à Landersheim et Sotralentz à Drulingen. Concernant l'avenir du site de Sotralentz, le Département et l'ADIRA ont pesé de tout leur poids pour limiter au maximum le nombre des licenciements et ont proposé des actions sur les aspects environnants l'activité de l'entreprise : gestion du foncier, soutien à l'optimisation des réseaux routiers-énergie et Très Haut Débit, facilitations administratives.
- Le Département :
  - ✓ s'implique sur les projets de dynamique des centres-bourg,
  - ✓ travaille sur les enjeux sociétaux tels que la place des aînés, la dépendance et le handicap,
  - ✓ partage les projets de développement en territoire,
  - ✓ se mobilise lors des situations de crise (ex. inondations autour de Wasselonne).
- les 8 contrats de territoire (5 de 1ère génération et 3 de 2ième génération) ont pris fin au 31 Décembre 2016.
- **Transformation du Pays de Saverne en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) :** cette évolution a été proposée par la structure qui gère le « Pays de Saverne » aux Présidents des 6 Communautés de Communes membres de l'association.

### Les projets routiers

- Les principaux chantiers de 2016 ont été les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 1004 près de Marmoutier ; sur cet axe on relève un trafic de l'ordre de 20 000 véhicules/jour dont environ 10% de poids lourds
- En 2016 le Département a continué à travailler sur les 2 grands projets d'infrastructure routière que sont la liaison A4/Lorentzen et la liaison Saverne/Bouxwiller
- Le Département a continué à aménager le Transport en Site Propre de l'Ouest (T.S.P.O.) afin de développer la ligne de bus entre Wasselonne et Strasbourg.

### Les actions pour la culture, les sports de nature et le tourisme

Le Département a engagé les 1ères réflexions sur le développement des sports de nature autour de Wangenbourg, et a aussi acté l'arrêt du projet de golf à la Sommerau.

#### Le développement de l'attractivité du site de Wangenbourg au travers du sport de nature et de l'éco-tourisme

Historiquement le territoire de Wangenbourg a toujours été propice aux activités et au tourisme de nature : Wangenbourg Engenthal classée Station Verte et 2<sup>ème</sup> base VTT en Alsace. D'un commun accord avec la Communauté de Communes, le Département –compétent sur les sports de nature- renforce un partenariat autour d'un projet collectif, organisé et ambitieux. 2016 a été l'année des débuts de dialogue et de compréhension de la situation et du potentiel. 2017 sera l'année de la construction d'un projet pouvant déboucher sur un financement du Département au titre des futurs contrats départementaux.

#### Soutien au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN)

Le PNRVN a son siège à La Petite Pierre, sur le territoire ouest, mais intervient s'emploie également sur le territoire nord et sur la proche Moselle. Le Département du Bas-Rhin est membre fondateur et historique du syndicat mixte. Ainsi en 2016, les élus ont largement participé à la gouvernance et les équipes d'agents départementaux à la mise en œuvre des actions.

Le Département est principalement actif dans les thèmes de la culture, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. En 2016, le montant de l'aide départementale au fonctionnement du Parc Naturel des Vosges a été de 300 000 euros.

### **Vers la construction d'une nouvelle médiathèque à Sarre-Union**

Les négociations – discussions entre la Communauté de Communes et le Département ont bien avancé en 2016

### **Le Département engagé dans la bataille pour l'emploi et dans l'action sociale**

#### **L'accès du public aux services sociaux**

L'accès des services au public est une question majeure pour le territoire départemental et notamment pour ses territoires ruraux. Tout au long de l'année, le Département apporte ses soutiens sociaux aux habitants du territoire :

- 2 978 ménages ont rencontré les services sociaux du Département
- 9 516 entretiens ont été réalisés
- 2 099 personnes bénéficient de l'APA à domicile et 1 008 de l'APA en Etablissement
- 7 855 personnes bénéficient d'une prestation pour handicap

### **Le Département aux cotés des territoires touchés par les inondations de mai et juin 2016**

Suite aux intempéries des mois de mai et juin 2016 qui ont provoqué des coulées de boue et des inondations, plusieurs communes du Département ont subi d'importants dégâts : routes éventrées, véhicules emportés, maisons et commerces noyés sous l'eau... Très vite, la solidarité s'est organisée, le Département s'est engagé ; il a décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel doté d'1 Million d'euros, afin de permettre aux Communes de faire face aux investissements de remise en état et de réparation des biens non assurables.

Le Département a mis également à disposition des Communes sinistrées un accompagnement sous forme d'ingénierie, mobilisant ses services techniques et ceux de l'Agence territoriale d'ingénierie publique (ATIP). Cette assistance est intervenue en fonction des besoins exprimés par les élus locaux.

Au-delà de l'aide financière, une forte mobilisation des agents du Département a été organisée. À travers, notamment, l'implication des équipes et des unités techniques et des efforts conjoints des pompiers du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), organisme largement soutenu par le Département, une entraide exceptionnelle s'est développée pour aider les Bas-Rhinois sinistrés. 134 agents des routes et de l'unité de gestion du trafic se sont immédiatement mobilisés sur le terrain pour assurer la sécurité des usagers, la mise en place de déviations, le nettoyage et le dégagement des chaussées, la pose de signalisation ainsi que l'information routière.

Un responsable du centre technique de Wasselonne raconte : « chacun a fourni des moyens que nous avons ensuite mis en commun. Pour le nettoyage par exemple, les pompiers ont passé le jet d'eau puis nous avons assuré le nettoyage en profondeur. Nous avons agi en lien avec les Maires, les élus et tous les acteurs engagés. ». Un pompier à Truchtersheim, Frédéric, souligne cette implication générale : « Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA), a débouché les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales, sans quoi nous n'aurions pas pu continuer nos interventions. »

Il y a aussi tout cet aspect humain...

Les services médico-sociaux du Département également sinistrés ont été relogés immédiatement pour pouvoir continuer à aider les usagers. Aux côtés de l'Etat, ils sont aussi intervenus pour soutenir psychologiquement les victimes. Des logements sociaux ont été mobilisés pour reloger les familles.

### **Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016**

- Données générales
  - 143 000 habitants
  - 182 Communes
  - 3 cantons
  - 6 Communautés de communes

- Agents du Département
  - 468 dont 111 assistants familiaux
- Economie : 2 plateformes départementales d'activité : Thal Drulingen et Monswiller
- Routes
  - 1 181 km de routes départementales
  - 561 ouvrages d'art
  - 100 agents dans les 5 Unités techniques
  - 6,2 Millions d'investissement
- Collèges
  - 14 collèges publics
  - 6 285 collégiens dans les collèges publics
  - 122 agents techniques départementaux
  - 923 000 euros d'investissement
  - 11, 2 Millions d'aide au fonctionnement
- Habitat
  - 2 résidences séniors ouvertes
- Données culturelles :
  - siège de la Bibliothèque Départementale de Prêts (BDBR) à Truchtersheim : 32 agents
  - réseau BDBR 23 points lectures, 32 bibliothèques, 4 médiathèques, 566 bénévoles ; 28 salariés
  - Subvention départementale au Musée Lalique : 520 000 euros
  - 13 écoles d'enseignement artistique, 2100 élèves, montant des aides départementales : 101 000 euros
  - 2 centres socioculturels : 90 000 euros d'aide au fonctionnement
  - 3 centres d'Interprétation du Patrimoine : Lichtenberg, Dehlingen et Marmoutier ; aides départementales de 56 000 euros
  - Relai culturel de Saverne : 27 000 spectateurs ; aide départementale de 55 000 euros
  - Subventions aux festivals : 26 000 euros
- Personnes âgées et handicapées
  - 2 058 bénéficiaires de l'APA à domicile
  - 1 008 bénéficiaires de l'APA en établissement
  - 7 654 bénéficiaires d'une prestation de la MDPH
  - 364 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap
- Enfance
  - 8 lieux de consultations de nourrissons
  - 1 174 visites de PMI à domicile
  - 1 435 enfants vus en bilan santé en école
  - 114 assistants familiaux accueillant des enfants placés
  - 35 emplois dans les établissements accueillants des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance
- Insertion
  - 1 518 allocataires RSA
  - 52 contrats de remise à l'emploi
- Action sociale de proximité
  - 6 centres médico sociaux ;
  - 69 agents départementaux
- Nature
  - 3 sites d'Initiation à la Nature et à l'Environnement : Lorentzen, Frohmuhl et Lohr. ; aides départementales au fonctionnement : 120 000 euros
- Transports
  - Nombre de lignes régulières du Réseau 67 : 27
  - Nombre d'usagers transportés : 530 400
  - Nombre de scolaires transportés : 11 633

## Les actions conduites dans le Territoire Sud

### Les actions pour les séniors

#### La Charte des aînés de la Vallée de la Bruche

L'objectif de cette charte est de développer les solidarités et les services autour des aînés dans les territoires ruraux confrontés à un vieillissement démographique, à un accroissement possible de l'isolement et à une dilution du lien social.

- ✓ en soutenant le lien social et les solidarités de proximité
- ✓ en valorisant les engagements et les expériences des retraités
- ✓ en promouvant le « bien vieillir » et la prévention des risques liés au vieillissement
- ✓ et en développant et en maintenant une offre de services et de structures de proximité

Le Département du Bas-Rhin a conclu cette Charte qui s'inscrit dans le cadre des préconisations du Pacte Social Local de la Vallée de la Bruche ; les partenaires du Département du Bas-Rhin associés à cette Charte sont : les Communes de Fouday, Muhlbach sur Bruche, Mutzig, Russ, Saâles, Saulxures, Schirmeck et Urmatt ; la Délégation Régionale des Petits Frères des Pauvres ; la MSA d'Alsace.

#### Le projet de Maison des Aînés à Sélestat

Dans le cadre de l'appel à projet « Label amis des aînés » et du diagnostic qui en a suivi, les services de la Ville de Sélestat se sont rapprochés des services du Département afin de participer à la mise en œuvre pour 2017 d'une Maison des Aînés. Il s'agit de créer un lieu unique, rassemblant l'ensemble des acteurs et partenaires, visant à :

- ✓ assurer un accueil coordonné entre partenaires associés, pour renseigner (infos, docs,...) et orienter vers les interlocuteurs appropriés.
- ✓ lutter contre l'isolement des personnes âgées et les accompagner avec leurs proches dans les domaines de la perte d'autonomie et de l'accompagnement social.
- ✓ proposer aux usagers, professionnels et bénévoles un lieu de ressources, d'écoute et d'échanges.
- ✓ inciter au développement citoyen d'actions en faveur des personnes âgées, en permettant aux jeunes séniors et à tout un chacun de mettre à profit ses propres compétences au service de projets innovants.
- ✓ organiser des temps de rencontre, des animations, des actions collectives en fonction des besoins des aînés (culture, loisirs, sport, habitat, sécurité, santé...).

### Deux restructuration/extension de collèges en cours

#### Restructuration/extension des collèges publics de Benfeld et d'Erstein

##### • Collège Romain Rolland à Erstein :

- ✓ une première opération a eu lieu en 2014 pour un montant de travaux de 1,5 Millions euros, le but était de restructurer la demi-pension.
- ✓ l'actuel projet de restructuration et extension a pour but d'accroître sa capacité d'accueil en la faisant passer de 700 à 900 élèves. Le projet intègre également une mise aux normes notamment en matière de sécurité et d'accessibilité. Le coût global de cette opération s'élève à 18,5 Millions euros.
- ✓ un nouveau gymnase sera construit par la Communauté de Communes (CdC) du Canton d'Erstein au sein du collège. Toutefois, de par sa localisation et sa conception il sera accessible en soirée et durant les vacances aux associations sportives locales.

##### • Collège Robert Schumann à Benfeld : l'objectif est de faire passer sa capacité d'accueil de 730 à 800 élèves pour tenir compte de l'augmentation des effectifs constatée depuis plusieurs années ainsi que des projections démographiques ; il s'agit aussi de mettre aux normes cet établissement et de réorganiser son fonctionnement. Le scénario retenu par le Département, en concertation avec les utilisateurs, a été le suivant :

- ✓ Restructuration complète de l'externat existant.
- ✓ Construction d'une extension entre l'externat et la demi-pension permettant d'y installer les locaux de maintenance.
- ✓ Construction d'une extension côté Nord de l'externat en liaison avec celui-ci et donnant sur la rue du Luxembourg.
- ✓ Construction du parking côté Est du site.

Le coût global du projet est de 15,7 Millions euros. Ce nouveau collège est opérationnel depuis fin 2016.

## Les actions en faveur des sports de nature

### Développement du Massif du Champ du Feu

Le Département a poursuivi son engagement en faveur du développement et de la valorisation du Massif du Champ du Feu. 2016 a été marqué par :

- **La modernisation de 9 kilomètres de pistes nordiques** sur le secteur des Myrtilles au Hohwald (Communauté de Communes Barr-Bernstein). Ce secteur est le plus apprécié des fondeurs et le mieux enneigé naturellement (90 jours d'enneigement naturel en 2015-16).

Les pistes ont été entièrement re-profilées (devers, talus, souches, roches) avec une largeur minimale de six mètres.

Ces travaux ont coûté un peu plus de 100.000 euros et ont bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 50% par des crédits européens (FEDER).

- **Les parkings de la Serva** ont également été réaménagés pour un coût légèrement inférieur à 100.000 euros. Ces travaux ont permis de sortir du "tout voitures" :
  - ✓ des parkings dédiés aux transports en commun (Navettes des Neiges, écoles de ski, cars scolaires) ont été aménagés ;
  - ✓ des parcours sécurisés, pour les piétons et les circulations douces, permettent désormais de se déplacer d'un bout à l'autre de la station sans avoir à emprunter la route départementale ;
  - ✓ des places réservées aux personnes en situation de handicap ont été créées sur le parvis du chalet du Département.

Enfin, le Département a reconduit le dispositif de navettes des neiges depuis Strasbourg, Sélestat, Barr et Schirmeck qui, une nouvelle fois, a rencontré un vif succès avec plus de 7.000 personnes transportées durant la saison hivernale.

### L'action Médico-sociale

Sur le Territoire Sud, le Département à travers ses 547 agents a permis d'assurer l'accueil de plus de 5.500 ménages dans les différents Centres Médico-Sociaux du Territoire, d'accompagner plus de 2.800 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans leur démarche de retour vers l'emploi et 4.693 personnes âgées bénéficiaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie. Il a permis à 2.200 enfants du Territoire d'être vus en bilans de santé dans les écoles élémentaires, et il assure le suivi de 719 enfants placés en établissements, lieux de vie ou familles d'accueil.

### Quand culture rime avec handicap

#### L'ESAT Evasion de Sélestat conforté dans son rôle d'acteur pour la culture des personnes en situation de handicap

L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Evasion de Sélestat avait été identifié par la Direction Régionales des Affaires Culturelles (Etat) (DRAC) comme « Centre de Ressources Culture et Handicap (CRCH) » potentiel. La mission principale d'un CRCH est de garantir l'accessibilité à la culture aux personnes en situation de handicap. Fort d'une expérience de près de 10 ans dans le domaine, l'ESAT Evasion est devenu une référence pour de nombreux partenaires qui le sollicitent pour des conseils, de l'information et de la formation relatifs à l'accueil de public en situation de handicap, qu'il soit physique ou psychique (ex : intervention auprès des guides du Haut-Koenigsbourg pour l'accueil de public en situation de handicap mental, organisation de conférences-débats sur les thématiques de la pratique artistique et l'accès à la culture pour tous...).

Dans le cadre de ses missions d'appui aux partenaires des territoires, le Département accompagne l'ESAT Evasion dans le montage de son projet de reconnaissance en tant que CRCH. Une instance de concertation a été mise en place. Pilotée par le Département du Bas-Rhin, elle réunit la DRAC, la Région, le Département du Haut-Rhin, la MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de handicap) du Bas Rhin, la MDPH du Haut Rhin68, et l'APEI. Ce travail partenarial va se concrétiser à travers une convention d'objectifs multi partenariale confortant ce rôle de Centre de Ressources Culture et Handicap porté par l'ESAT Evasion.

## Les actions concernant les routes et les itinéraires cyclables

### Les routes du Territoire Sud

La collectivité départementale et ses agents ont assuré l'entretien des 1.198 km de routes départementales du Territoire Sud en y consacrant plus de 15 Millions d'euros au titre des investissements routiers, de l'entretien courant et de la viabilité hivernale.

### L'itinéraire cyclable de la Vallée de la Bruche

Le projet d'aménagement de l'itinéraire cyclable de la vallée de la Bruche constitue un des itinéraires structurants du « Plan Vélo 2020 » du Département du Bas-Rhin. Il vise à améliorer la qualité de vie en milieu rural en favorisant des déplacements doux de proximité et participe à la valorisation touristique de la vallée de la Bruche.

D'une longueur totale d'environ 50 kilomètres, 50% de l'itinéraire entre Molsheim et Saales est ouvert aux cyclistes. En 2016, le Département a décidé d'aménager les 24 km restant en commençant par le revêtement des chaussées. Ce chantier est programmé par phase sur la période 2016-2020. Ainsi, en 2016 la section Heiligenberg-Russ a été aménagée, permettant d'offrir un parcours sécurisé d'environ 14 km : coût 700 000 euros. .

## Les actions pour les transports

### La création d'une ligne de transport en commun transfrontalière à destination des salariés de la zone d'emploi de Lahr

Ce projet est porté par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et prévoit des liaisons 3 fois par jour (une liaison en début de matinée, une deuxième en milieu de journée et une troisième en fin de journée) par bus entre la gare d'Erstein et la gare de Lahr, offrant ainsi une alternative de déplacement aux salariés français de la zone d'emploi de Lahr. Cette ligne sera développée dans un premier temps à titre expérimental sur une période de 2 ans. Une évaluation sera menée fin 2017 pour, le cas échéant, apporter les adaptations nécessaires au dispositif (grille horaire, nombre de rotations journalières, points d'arrêts...). La participation budgétaire du Département sera de 20 000 euros / an.

## Quelques autres chiffres significatifs au 31 décembre 2016

- Données générales :
  - 5 cantons
  - 164 Communes
  - 9 Communautés de Communes
  - 245 343 habitants
  - 44 sites départementaux, 547 agents départementaux
- Données sociales
  - 40 établissements pour personnes âgées : 2 416 lits
  - 4 693 bénéficiaires de l'APA
  - 8 établissements pour personnes en situation de handicap
  - 13 985 bénéficiaires d'une prestation de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap dont 631 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap
  - 1 829 emplois induits par les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap
  - 14 lieux de consultation du nourrisson : 1 270 visites de PMI à domicile, 2 220 enfants vus en bilan de santé à l'école
  - Service Départemental de Protection de l'Enfance : 11 établissements, 3 lieux de vie et 165 assistants familiaux accueillent 719 enfants placés, 269 emplois dans les établissements accueillants des enfants relevant de l'aide sociale
- Données Education
  - 23 collèges publics gérés par le Département,
  - 11 510 collégiens
  - 199 agents du Département pour entretenir ces bâtiments et prendre en charge la restauration scolaire ;
  - 1,6 Millions d'euros de dépenses d'investissement ;

- 18,4 Millions d'euros de dépenses de fonctionnement
- 2 collèges privés : 720 collégiens ;
- 3 structures jeunesse soutenues dans le cadre de conventions d'objectifs pour une dépense totale de 115 000 euros.
- Données culturelles
  - 2 relais culturels : les Tanzmatten à Selestat, Espace Athic à Obernai
  - 27 points lecture, 30 bibliothèques, 10 médiathèques, 700 bénévoles
- Données sportives :
  - Subvention de 720 000 euros pour la piscine de Schirmeck
  - Subvention de 885 000 euros pour la piscine de Dachstein.
- Données Logement
  - Construction de 370 logements aidés : 3,5 millions euros de subventions